



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020





DOMINIQUE ANNETTA

L'année 2020 a été une année très particulière, marquée par une crise sanitaire inédite qui a bouleversé la France et fragilisé sa jeunesse.

Les jeunes de 16 à 25 ans risquent d'être les victimes des dégâts économiques générés par cette crise.

Tout en ayant une pensée pour les victimes du virus Covid 19, il faut saluer l'implication de la Mission Locale pour continuer à s'occuper des jeunes dans ce contexte sanitaire difficile.

Il faut remercier l'ensemble du personnel de la Mission Locale, les jeunes en service civique, les administrateurs pour leur disponibilité, leurs efforts pour soutenir nos jeunes.

L'État a pris conscience du problème des jeunes en développant le PACEA, la Garantie Jeunes et en instaurant le plan de relance #1jeune1solution.

La Mission Locale aura une lourde charge de travail pour mener à bien la réussite de ces différents dispositifs.

Nous pouvons compter sur le soutien de nos financeurs -État, Région, Département, Caux Seine Agglo et la communauté de communes Campagne de Caux... pour relever cet important défi.

Nous savons que le personnel, sous la direction de Madame Julie Gilbert D'Halluin, le bureau et le conseil d'administration vont s'investir pleinement pour réussir.

Je passe le flambeau désormais à Marie Loison pour la présidence de la Mission Locale.

MARIE FRANÇOISE LOISON

Je remercie Dominique Annetta pour son implication et sa disponibilité en qualité de président durant plusieurs années au sein de la Mission Locale.

De nombreuses mesures et dispositifs sont confiées au réseau des Missions Locales, charge à nous de les mettre en œuvre de façon opérationnelle.

Les objectifs qui nous sont demandés sont très ambitieux et le contexte ne facilite pas le travail !

Je fais toute confiance à l'équipe de la Mission Locale qui n'en est pas à son premier challenge !

Je ne suis présidente que depuis quelques mois mais j'ai pu constater le professionnalisme et l'efficacité des salariés.

l'assemblée générale de cette année se tiendra encore dans des conditions inhabituelles et nous espérons avoir bientôt l'occasion de nous retrouver en présentiel et ainsi permettre une rencontre conviviale entre les membres du Conseil d'Administration et l'équipe.

GLOSSAIRE

ALT	Allocation Logement Temporaire	MFS	Maison France Service
ANCV	Agence Nationale des Chèques Vacances	OPCO	Opérateurs de Compétences
ARML	Association Régionale des Mission Locales	PACEA	Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie
ASE	Aide Sociale à l'Enfance	PEC	Parcours Emploi Compétences
ASJ	Accompagnement Social Jeunes	PIJ	Point Information Jeunesse
ASLL	Accompagnement Social lié au logement	PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	PMSMP	Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel
CDD	Contrat à Durée Déterminée	PMV	Panneaux à Messages Variables
CDI	Contrat à Durée Indéterminée	PPAE	Plan Personnalisé d'Accompagnement vers l'Emploi
CEP	Conseil en Evolution Professionnelle	PRC VAE	Point Relais Conseil / Validation des Acquis de l'Expérience
CESF	Conseiller\ères en Economie Sociale et Familiale	PSAD	Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs
CFA	Centre de Formation d'Apprentis	QCM	Questionnaire à Choix Multiple
CIO	Centre d'Information et d'Orientation	RA	Résidence Autonomie
CIP	Conseiller en Insertion Professionnelle	SC	Service Civique
CLEA	Certificat de Connaissances et de Compétences Professionnelles	SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CLLAJ	Comité Local pour le Logement des Jeunes	UNCLLAJ	Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	URCLLAJ	Union Régionale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes
CPF	Compte Personnel de Formation	UNML	Union Nationale des Missions Locales
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	UTAS	Unité Territoriale d'Action Sociale
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi		
ETP	Equivalent Temps Plein		
FAJ	Fonds d'Aide aux Jeunes		
FSE	Fonds Social Européen		
FSL	Fonds de Solidarité Logement		
GJ	Garantie Jeunes		
GEIQ	Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification		
ICPE	Inspecteur Chargé de la Protection de l'Enfance		
IRSA	Institut Inter-Régional pour la Santé		
MDC	Maison Des Compétences		

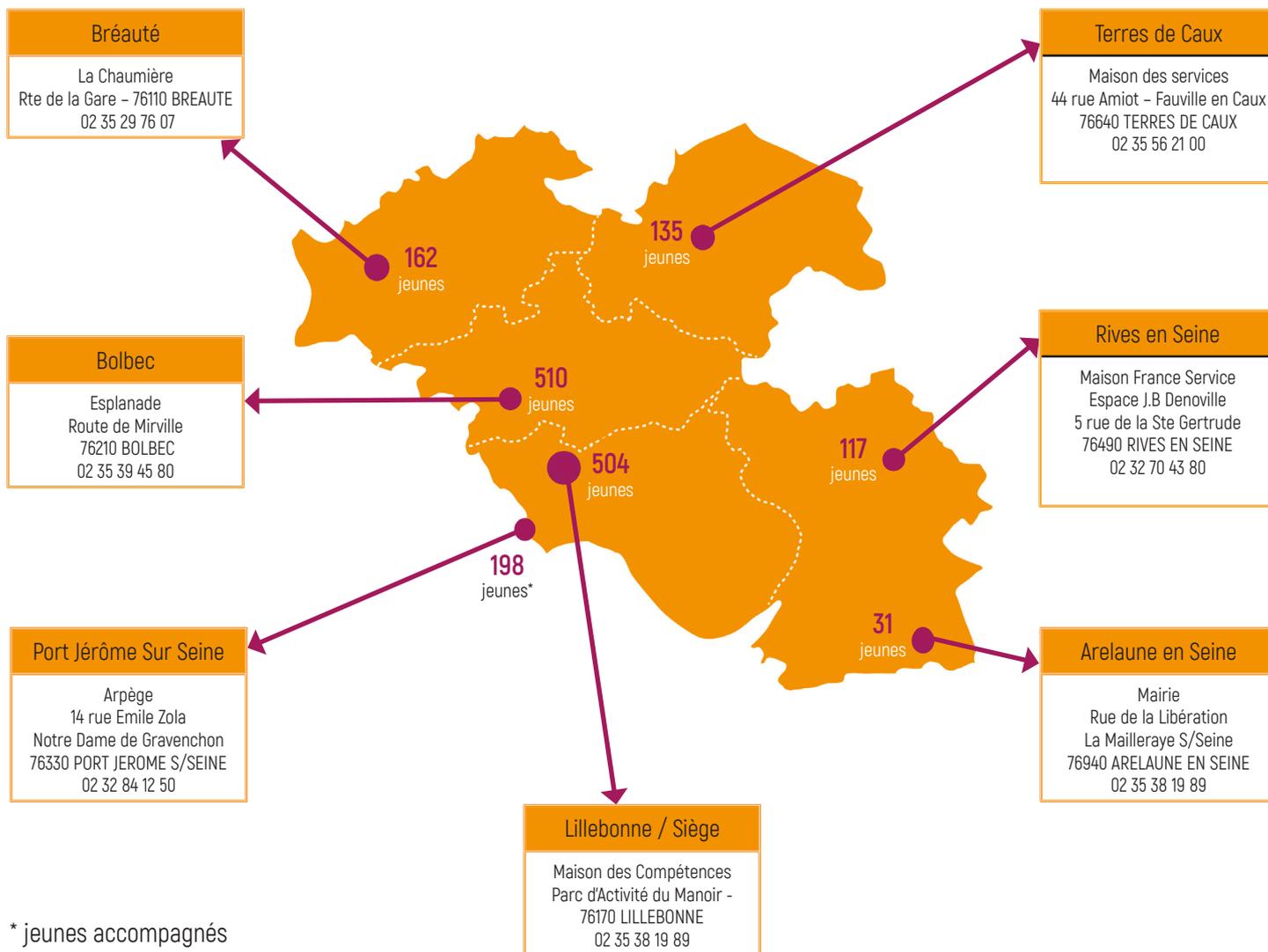


SOMMAIRE

Le territoire et ses permanences	1	Logement	
Communication	2	CLLAJ du Pays de Caux vallée de Seine	31 - 33
Le financement	3 - 4	La santé	34
Les chiffres clés	5 - 9	Point Relais Conseil VAE	35
L'accompagnement du public sous main de justice	10	Le Conseil d'Administration	36
Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs	11	L'Organigramme	37
Repérage des Invisibles	12	Formation du personnel	38
Le Fonds d'Aide aux Jeunes	13	Les Financeurs	38
Atouts Normandie	14	Nous contacter	39
Se déplacer			
Parcours Vacances	15		
ERASMUS OUAT	16		
La prévention des risques routiers	17		
Les dispositifs			
Plateforme locale du Service Civique	18		
La Garantie Jeunes	19 - 20		
Plan Personnalisé d'Accompagnement vers l'Emploi	21 - 22		
Emploi			
Relation Entreprise	23		
Parcours Emploi Compétences (PEC)	24		
Passeport Vers l'Emploi	25 - 26		
Jobs saisonniers	27		
Parrainage	28 - 29		
Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel	30		

LE TERRITOIRE ET SES PERMANENCES

72 communes, 93530 habitants



* jeunes accompagnés

La Mission Locale, 100% digitale

L'utilisation des Réseaux Sociaux s'est développée durant l'année 2020. Du fait de la crise sanitaire, il est apparu nécessaire de maintenir un lien avec les jeunes sur un outil qu'ils utilisent quotidiennement. Aujourd'hui la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine dispose de nombreuses plateformes pour mettre en valeur le travail fait en faveur des jeunes.

Lors du confinement de Mars à Mai 2020 un lien social a été maintenu quotidiennement auprès des jeunes.

Proposition de challenges via différents hashtags :

#MLvuedetafenêtre
#MLmétierderêve,
#MLtameilleurexpériencepro...

Des stories sondages ont également été mises en place.

En cette période difficile, l'idée était de sortir des sentiers battus et de proposer une autre façon d'accompagner et de garder contact.

Des groupes Messenger ont été créés, notamment via la Garantie Jeunes, afin de leur proposer régulièrement des exercices, questionnaires pour continuer à préparer leurs futures démarches professionnelles (emploi, formation, stage).

Les réseaux sociaux nous permettent de faire passer des messages, diffuser des offres du territoire et mettre en lumière des partenaires.

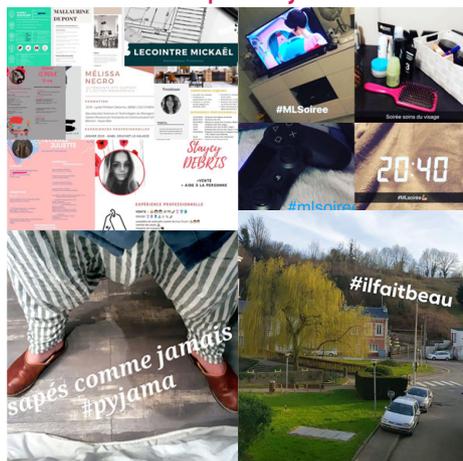
Les chiffres pendant la période du confinement

Un challenge confinement repris par le réseau National des Missions Locales

Un selfie sur canapé? Les missions locales lancent le "confinement challenge" sur les réseaux



Résultats de quelques challenges réalisés par les jeunes



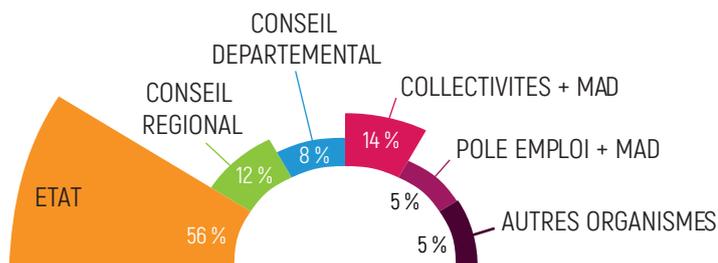
Une équipe de 32 personnes et 3 jeunes en Service Civique en télétravail



LE FINANCEMENT / COMPTE DE RESULTATS 2020

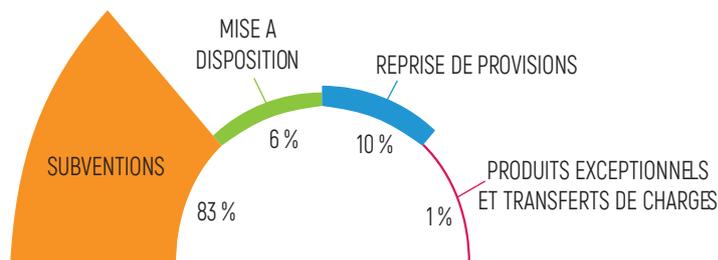
LES PRODUITS

1 879 623€



LES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

1 683 351 €



RÉPARTITION DES FINANCEMENTS

L'Etat :

Activité principale	800 868 €
Obligation de formation 16/18 ans.....	12 236 €
Repérage des invisibles	19 000 €
FSE	70 806 €
Parrainage	24 400 €
Projet Prévention de la délinquance	9 216 €
Etat FIT – Résidences autonomie	5 000 €
CARSAT (covid)	1 255 €

Le Conseil Régional :

Activité principale	150 102 €
Dispositif CAQ	12 655 €
Validation des Acquis de l'Expérience	31 800 €

Le Conseil Départemental :

Activité principale	27 488 €
Prévention des risques routiers	6 000 €
PST Jobs d'hiver	5 000 €
Accompagnement Social Jeunes (Logement)	56 100 €
ASSL	19 635 €
Sortir avec Toit	10 140 €
FAJ Gestion	4 600 €

Les collectivités locales et EPCI :

Caux Vallée de Seine	121 200 €
Campagne de Caux	20 190 €
Autres communes	420 €
Mises à disposition de locaux et de personnel	98 993 €

Pôle emploi

Sous-traitance	67 610 €
Mise à disposition	18 000 €

Les autres organismes :

CAF – Résidences autonomie	13 896 €
Action Logement	5 000 €
MSA - Logement	3 000 €
Loyers logements ALT	17 205 €
Fondation Orange	6 000 €
ASP CAE-CUI	16 611 €
ASP Service civique	21 430 €
ARML et partenaires Service Civique.....	7 495 €

LES CHARGES D'EXPLOITATION

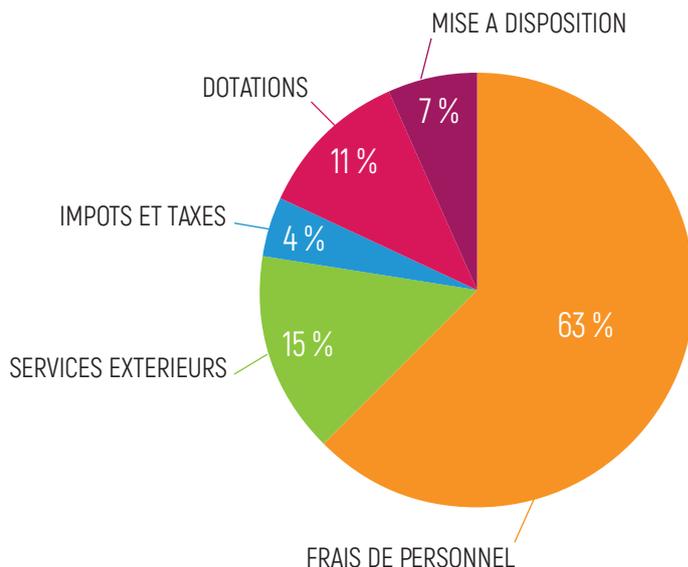
1 780 858 €

Les frais de personnel représentent **62.5 %** du total des charges.

Si on y ajoute les frais indirects de fonctionnement :

Frais de personnel	1 113 369 €
Personnel intermédiaire	54 522 €
Impôts et taxes	78 035 €
Déplacements + contrat Auto-mission	6 439 €

Cela représente **70.3 %** du total des charges



EFFECTIF

L'effectif moyen en 2020 est de **25.42** Equivalent Temps Plein (ETP) et de **3.07** ETP de personnes mises à disposition

Au 31 décembre 2020 :

28 salariés

20 CDI **8 CDD**
19.54 ETP 7,37 ETP

dont : **1 ETP** **1,37 ETP**
En contrat d'apprentissage En contrat PEC



MISES A DISPOSITION

0,40 ETP

Pôle Emploi

0,25 ETP

Arpège PJ2S

0,50 ETP

MJC J. Prével Bolbec

1 ETP

GEIQ
Contrat pro

1 ETP

GEIQ
Contrat d'apprentissage

LES CHIFFRES CLES

1657 jeunes accompagnés (contre 1762 en 2019, ↘ 5.7%)

Nous constatons une baisse de 5,7 % mais un peu moins importante qu'au niveau régional (8,48%)

Définition des niveaux selon I Milo

Un «niveau» peut avoir une valeur de niveau I jusqu'au niveau VI. Il peut être «scolaire» ou «validé»

- Niveau validé : dernière certification obtenue (la plus élevée)

- Niveau scolaire : plus haut niveau de certification obtenue, sinon le plus haut niveau de classe atteinte (le niveau scolaire peut être supérieur au niveau validé)



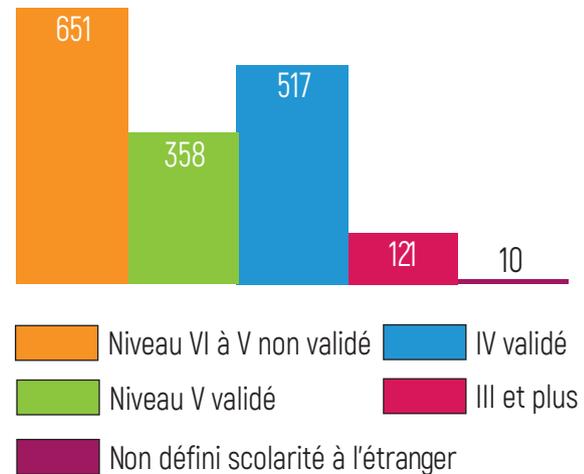
Précisions :

- Niveau I : Diplôme de niveau égal et supérieur à bac+4 ou 5 : master, doctorat, diplôme de grande école...
- Niveau II : Diplôme de niveau bac+3 ou 4 : licence, maîtrise ou équivalent.
- Niveau III : Diplôme de niveau bac+2 : DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales...
- Niveau IV : Terminale réalisée, Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent ; ou bien abandon des études supérieures sans diplôme.
- Niveau V : CAP ou BEP ou bien sorti de 2nd cycle général et technologique avant l'année de terminale.

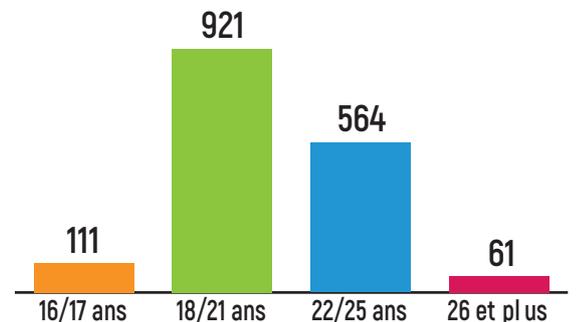
- Niveau VI et V bis : Sorti en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (de la 6ième à la 3ième); ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.
- La valeur « sans certification validée » est regroupée avec le Niveau VI.
- La valeur « - » apparaît lorsque le dossier du jeune n'a pas de cursus renseigné
- La valeur « non précisé » n'est mobilisable que lorsqu'il s'agit d'une scolarité à l'étranger. Lorsque le niveau est connu, il faut privilégier la saisie de cette information.

RÉPARTITION PAR NIVEAU

Augmentation des jeunes diplômés et baisse chez les jeunes de niveau V validé.



RÉPARTITION PAR ÂGE

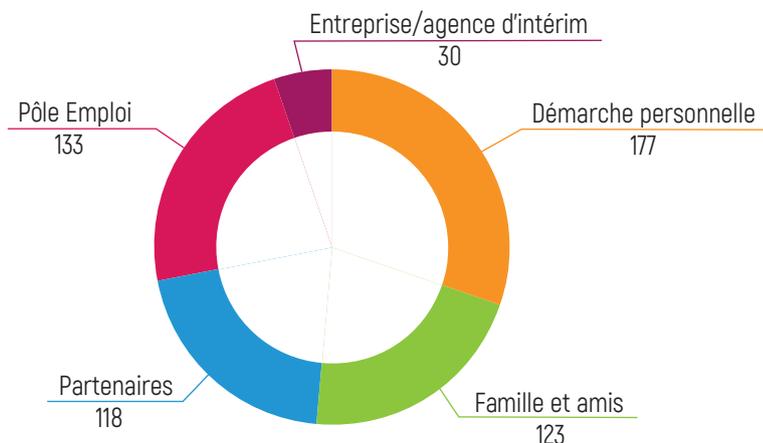


Augmentation des jeunes âgés de 18 à 21 ans et baisse des jeunes de plus de 26 ans

596 premiers accueils

(contre 612 jeunes en 2019, ↘ 3,1 %)

Nous constatons une baisse de 3,1 % mais moins importante que le niveau régional qui est de 7,2% et 8,1% en Seine-Maritime



Les jeunes viennent s'inscrire à la Mission Locale en majorité de leur propre initiative

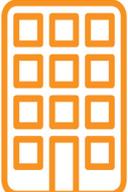


Typologie des jeunes en premier accueil

51% sont des femmes  49% sont des Hommes 

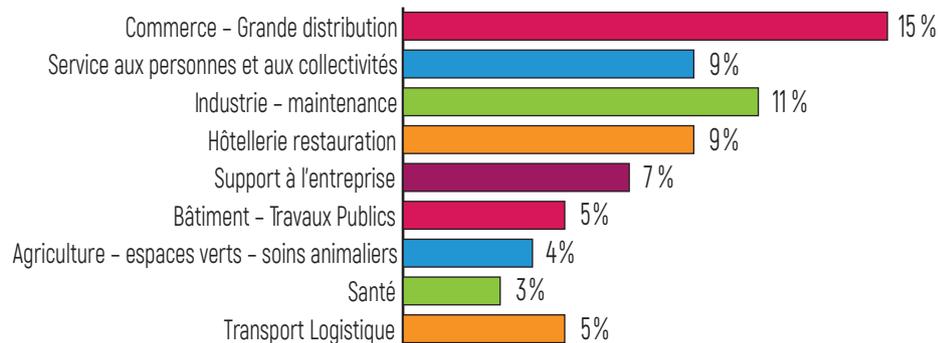
27% sont de niveau V et infra 

42% possèdent un moyen de locomotion : voiture, cyclo, vélo 

82% sont hébergés chez leurs Parents et famille 
 11% sont en Logement autonome
 7% sont sans logement fixe ou hébergés par des amis



PALMARÈS DES SECTEURS DEMANDÉS



Activité de la Mission Locale

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

438 jeunes

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

261 jeunes

Garantie Jeunes

205 jeunes

PPAE

80 jeunes

Parrainage

57 jeunes

Accompagnement renforcé vers l'emploi (IE)

464 jeunes

Logement : CCLAJ

40 jeunes

Accompagnement Social Jeunes

12 ménages

Accompagnement Social Lié au Logement

2 jeunes

sortant de l'ASE
Sortir avec toit

46 jeunes

Jeunes sous main de justice



NATURE DE L'ACCOMPAGNEMENT 67 120 ÉVÉNEMENTS POUR 3227 JEUNES *

* Attention plusieurs événements peuvent concerner le même jeune

Nature des événements	Nombre	Jeunes
Entretiens individuels	8832 ↗	1644 ↘
Ateliers collectifs	10572 ↗	463 ↗
Informations collectives	633 ↗	147 ↘
Entretiens partenaires et médiation	685 ↗	261 ↗
Autres contacts (SMS, mails, tel, courriers visites...)	46398 ↗	3063 ↗

Malgré les périodes de confinement, l'activité s'est maintenue à distance permettant de garder le lien avec les jeunes

SITUATION DES JEUNES DÉMARRÉES DANS L'ANNÉE

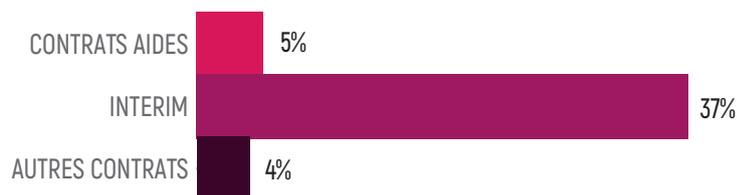
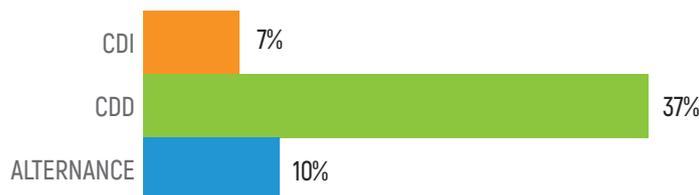
938 jeunes ont démarré une situation professionnelle

↘ 15% dans tous les domaines

Type de situation	Nombre de jeunes	Nombre de situations
Emploi	585	1002
Alternance	105	107
Scolarité / formation	220	240
Immersion en entreprise	278	417
Service civique	74	77



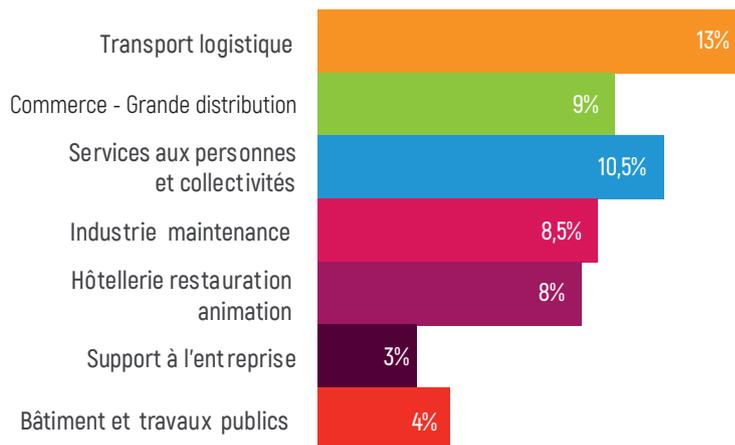
ZOOM SITUATIONS EMPLOI



Le travail en intérim et les contrats à durée déterminées restent prédominants



Contrats signés par domaine principaux

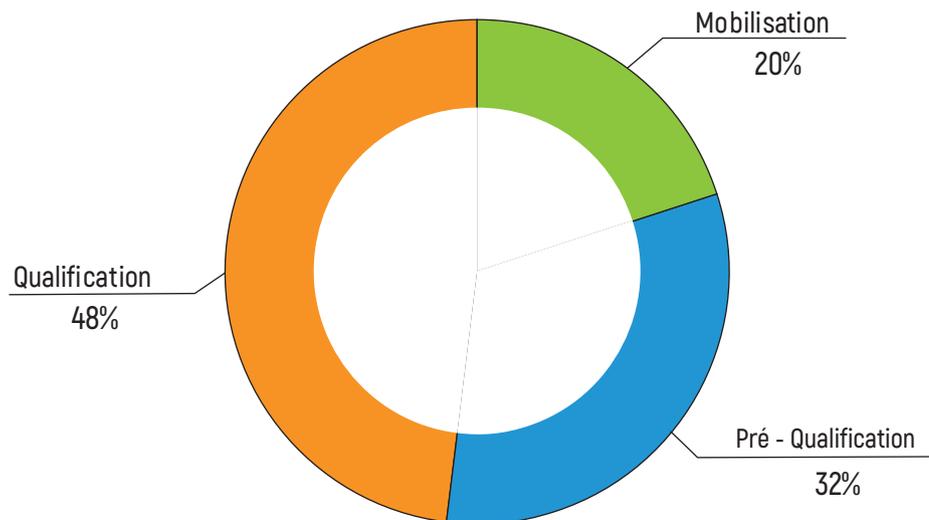


ACCÈS À LA FORMATION

220 ont démarré une formation

(dont **71%** sur des formations financées par la Région Normandie)

Types de Formation



AIDES FINANCIÈRES MONTANT MOYEN ANNUEL

- **102** jeunes ont bénéficié du Fonds d'Aide aux Jeunes pour une moyenne de **344 €**
- **332** jeunes ont bénéficié de l'allocation PACEA pour un montant moyen de **320 €**
- **496** jeunes ont bénéficié de l'allocation Garantie Jeunes pour un montant moyen de **2 495 €**

L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS SOUS MAIN DE JUSTICE

«En 2020, 46 jeunes ont été accompagnés dont 24 nouvelles entrées.»

La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine accompagne depuis des décennies les jeunes sous main de justice en milieu ouvert et au centre pénitentiaire du Havre.

L'accompagnement de manière renforcée des jeunes sous-main de justice participe à la prévention de la récidive et à la sortie du parcours de délinquance.

L'accompagnement en milieu ouvert correspond au suivi des personnes en aménagement de peine, et/ou en peine alternative à l'incarcération, et/ou en recherche de solutions pour un éventuel aménagement de peines...

Ces personnes ne sont plus détenues mais elles peuvent être encore sous écrou (semi-liberté, placement sous surveillance électronique, placement extérieur). Lors de l'accompagnement, la conseillère travaille en lien avec les éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et les conseillers du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) du Havre. Elle accompagne sur l'orientation, l'accès à l'entreprise, à l'emploi

et sur les démarches administratives. Pour le suivi en milieu fermé, l'année 2020 fut beaucoup plus chaotique, les visites en maison d'arrêt ont été limitées du fait des restrictions sanitaires. Il a donc été plus difficile de maintenir le lien avec l'extérieur même si l'accompagnement a perduré à distance durant le confinement ou parfois au travers des familles. La conseillère prépare alors la sortie et prévient la récidive et assure le rôle d'interface entre les détenus et le SPIP.

Pourtant malgré la situation sanitaire, les situations emplois et formations sont plus nombreuses que l'année précédente.

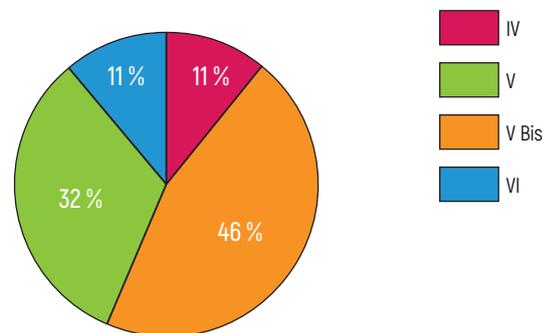
La Mission Locale fait aussi le lien avec les partenaires puisque nous sommes présents régulièrement aux « cellules de veille » des villes de Lillebonne, Bolbec et Port Jérôme sur Seine qui se réunissent tous les 2 mois en moyenne.

EN CHIFFRES



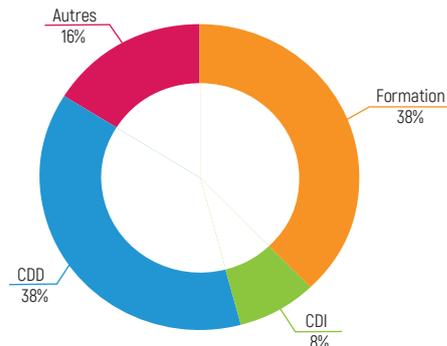
2 % de femmes
98% d'hommes

78 % des jeunes ont un niveau V ou V Bis



50 % des jeunes ont entre 18 et 21 ans

24 % des jeunes ont trouvé une solution emploi ou formation



76 % des jeunes sont issus des territoires de Lillebonne et de Bolbec

PLATEFORME DE SUIVI ET D'APPUI AUX DÉCROCHEURS

Un partenariat renforcé

Les « plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs » (PSAD) ont pour mission de contacter les jeunes en situation de décrochage afin de leur proposer un accompagnement ou une prise en charge qui doit déboucher sur une solution de type retour en formation ou insertion en emploi. Elles constituent un mode de coordination partenarial des acteurs locaux de la formation, de l'insertion et de l'emploi, ainsi que des autres acteurs susceptibles de contribuer à la prise en charge des jeunes concernés. Elles intègrent notamment les réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE), qui se déploient sur l'ensemble du territoire et regroupent les établissements et dispositifs relevant de l'éducation nationale. (Source : eduscol.education.fr)

Comme chaque année, la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs du bassin Fécamp Lillebonne Yvetot a, en 2020, réuni les acteurs de territoire pour collecter, contacter et proposer à chaque jeune décrocheur sans situation, une prise en charge. Ainsi, les partenaires de la **PSAD ont contacté comme chaque**

année entre 150 et 200 jeunes.

Le Décret du 5 août 2020 et l'instruction interministérielle du 22 octobre 2020 concernant la mise en application de **l'obligation de formation des jeunes âgés de 16 à 18 ans** ont renforcé le partenariat territorial et acté le **copilotage de la plateforme par le CIO de Fécamp et la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine**. Une 1ère rencontre avec les acteurs du réseau et les représentants de l'Agence Régionale de l'Orienta-tion de la Région Normandie a eu lieu en décembre 2020 afin de définir les orientations stratégiques et opérationnelles sur le territoire. Une référente a donc été nommée au sein de notre Mission Locale et formée à l'application RIO, l'interface utilisateur du Système interministériel d'échanges d'informations (SIEI) afin de collecter les listes des jeunes décrocheurs et d'en faire le suivi ou la réorientation vers des conseillers-ères.

« On entend par décrocheur, un jeune âgé de 16 à 25 ans qui a arrêté ses études avant l'obtention d'un diplôme (maximum baccalauréat).»



MISSION DE
LUTTE CONTRE LE
DÉCROCHAGE
SCOLAIRE



Centre d'Information et d'Orienta-tion
BEF Fécamp Lillebonne Yvetot



VIGIE JEUNES : REPERAGE DES INVISIBLES

« Les jeunes invisibles n'existent pas ? Apprenons à les voir ! »

Projet porté par l'Association
Régionale des Missions Locales
de Normandie.



Objectif du projet

- Repérer et mobiliser des jeunes NEET (ni en emploi, ni en étude, ni en formation) dit « Invisibles » et non accompagnés par le Service public de l'emploi

- Adapter un suivi en fonction de leurs besoins

L'accompagnement « Accro Jeunes » :

Offrir un accompagnement agile. Le jeune choisit les modalités de son accompagnement. C'est notre public qui va définir comment on avance.

Un rythme adapté à chacun :

- Co-construction avec le jeune
- Offrir un pack de services pour les jeunes
- Linscription.com : le jeune reprend la main, mode d'accès simplifié
- Atelier pour tous, mixé avec d'autres dispositifs (GJ)

C'est également un changement de pratique pour les conseiller(ères) de la Mission Locale.

L'expérimentation de parcours différents se teste sur un petit nombre de jeunes .

EN CHIFFRES

- 11 réunions de l'équipe projet
- 1 confinement national
- 1 présence active sur les réseaux
- 300 demandes d'amis sur Facebook
- 1 maraude
- 9 ateliers
- 2 participations à des marchés
- 14 signatures de la charte Vigie Jeunes
- 1 Participation à la fête du Sport de Lillebonne
- 4 participations à des distributions alimentaires
- 13 présences au sein d'Agences Intérim

56

Jeunes repérés
et dit « invisibles »



Témoignage de Jeunes

« J'ai découvert la Mission Locale par un monsieur retraité qui dirige les restos du cœur sur Notre Dame de Gravenchon. Ce monsieur a parlé à ma mère de la Mission Locale, que cela pourrait être intéressant pour moi. Par la suite Korantin m'a contacté puis je me suis inscrit. Après je me suis inscrit à la Garantie Jeunes parce que je pense que ça va m'aider pour me lancer dans la vie professionnelle. » Alexandre P.

Que deviennent-ils ?

- 7 ont intégré la Garantie Jeunes
- 14 ont trouvé un emploi
- 4 ont repris des études à la FAC
- 5 sont en Service Civique
- 3 ont repris une formation
- 1 est en contrat d'apprentissage
- 1 en #Avenir



Les propositions en 2021 ...

- Semaine de découverte avant de s'inscrire
- Développement d'ateliers en ligne (Linscription.com)
- Garder le lien via l'animateur

LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Une diminution (-11,30%) des jeunes aidés mais une moyenne d'aide en augmentation

La Mission Locale assure le secrétariat, l'instruction des dossiers, la tenue de la commission pour le compte du Département de Seine-Maritime. Elle gère les paiements et la régie d'avance.

Le FAJ est sollicité pour les aides à l'insertion professionnelle et le FAJ+ pour les aides à la subsistance. Les aides visent à favoriser l'insertion des jeunes et le cas échéant leur apporter un secours temporaire pour faire face à des besoins urgents.

Enveloppe allouée:

35 395.96 euros

Département de Seine- Maritime et collectivités locales qui abondent au fonds

Montant dépensé en 2020 :

35 036.59 euros

soit une moyenne de 344 euros par jeune (augmentation de 40 euros en moyenne par jeune)

EN CHIFFRES



10
commissions



153
dossiers étudiés

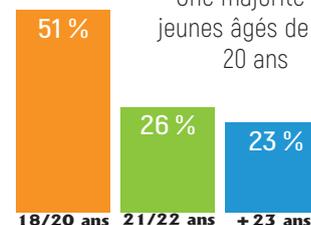


200
demandes

102 jeunes aidés

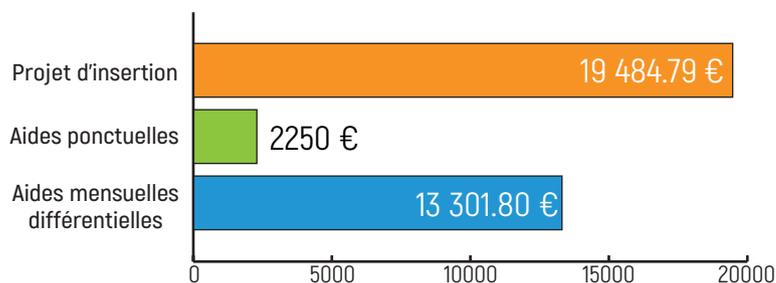


38 % de femmes
62 % d'hommes



Une majorité de jeunes âgés de 18 à 20 ans

Les aides sont principalement accordées pour la mobilité et la formation.



69 % des dossiers traités concernent des jeunes issus des territoires de Lillebonne et Bolbec



ATOUS NORMANDIE

Un dispositif limité en 2020

Atouts Normandie est un dispositif mis en place par la Région Normandie à destination des jeunes normands âgés de 15 à 25 ans, résidants et/ou scolarisés en Normandie.

Outil au service de la Jeunesse, il offre des avantages sur les différents temps de vie des jeunes : la formation, le sport, la culture, la mobilité internationale, l'engagement citoyen.

Il poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser la réussite éducative et l'insertion des jeunes normands
- Encourager leur autonomie, leur esprit d'initiative et leur engagement
- Développer et diversifier l'offre éducative sur le temps du loisir.

Partant du principe que le temps de formation et le temps des loisirs sont fortement interdépendants, le dispositif est structuré autour de deux volets d'avantages :

- Un volet **FORMATION** regroupant les avantages liés aux parcours de formation. Il est accessible gratuitement aux jeunes lycéens et apprentis, suite à la création d'un compte en ligne et d'une demande d'avantage « formation ».

- Un volet **LOISIRS** regroupant les avantages liés aux loisirs éducatifs. Il est accessible à tous les jeunes normands âgés de 15 à 25 ans sans condition de statut, suite à la création d'un compte et au paiement d'une adhésion annuelle de 10 €.

Au vu de la situation sanitaire vécue sur 2020, l'intérêt pour le dispositif Atouts Normandie n'était pas au rendez-vous. Seule une personne est venue régler la cotisation en numéraire et 5 familles ont pris contact pour valider l'âge du bénéficiaire.

Les interventions sur les groupes Garantie Jeunes ont été maintenues mais sans grand succès (certains l'avaient déjà ou au vu de la crise n'étaient pas intéressés).



BESOIN D'AIDE ?

L'ÉQUIPE ATOUS NORMANDIE
T'ACCOMPAGNE

 02 31 06 95 99

 atouts@normandie.fr

 **Rendez-vous également auprès de nos relais** pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé

Des questions ?
Nos réponses dans la FAQ sur :

atouts.normandie.fr



RÉGION
NORMANDIE

PARCOURS VACANCES

« Nous avons pu faire ce qu'on aurait pas pu faire sans cette aide financière et ne serions probablement pas partis »

(témoignage d'un jeune)

Ce dispositif est financé par Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) mis en place par l'association Vacances Ouvertes.

La Mission Locale assure la promotion et l'accompagnement du dispositif. Seuls 3 chèquiers vacances ont été distribués pour cette saison sur 5 chèquiers alloués à la Mission Locale.

La situation sanitaire a concentré les préoccupations sur d'autres domaines que l'accès aux vacances (logement, ressources, permis de conduire, formation...).

Bien que soient expliqués les « bienfaits » de la démarche de projet, le « passage à l'acte » est toujours difficile. Les jeunes qui en ont bénéficié recommandent ce dispositif.



**VACANCES
OUVERTES**
Pour les Jeunes

OBJECTIF

Favoriser l'accès aux vacances tout en développant une démarche de projet et le développement de l'autonomie

EN CHIFFRES



3

jeunes ont bénéficié de Parcours Vacances durant l'année 2020

18/21
ans



100 %
de femmes



3

jeunes sont issus du territoire de Bolbec/Gruchet le Valasse



ERASMUS + OUAT

«Une année marquée par une Pandémie Mondiale»

Le dispositif Erasmus + Ouat donne la possibilité aux jeunes inscrits en Mission Locale, âgés de 18 à 25 ans de réaliser une période de stage sécurisée de 3 mois dans un pays européen pour 6 destinations (Malte, Espagne, Portugal, Italie, Irlande, Estonie) de manière sécurisée.

Pour les jeunes «Erasmus», l'année 2020 a été marquée par la pandémie mondiale, même si certains ont eu la possibilité de partir (4 au total), six ont choisi de différer ou d'annuler leur départ. Pour les départs, les jeunes se positionnent sur Malte et Irlande principalement pour pouvoir pratiquer l'anglais.

On constate que les jeunes qui souhaitent bénéficier du dispositif Erasmus ne sont pas très diplômés (en majorité un niveau bac) et ont un niveau de base en anglais. Ils souhaitent essentiellement se lancer un défi (partir une première fois seuls mais tout en étant dans un cadre protégé) ou acquérir une première expérience.

3 jeunes accompagnés par la Mission Locale sont partis en janvier 2020 (deux à Malte et un en Irlande) sur des stages de réceptionniste, vendeur et soigneur canin. Ils sont restés 13 semaines sur place mais ils ont été confinés pour la fin de leur séjour, ils ont été pris en charge par le **consortium AMILAURA*** qui a mis en place des cours d'anglais à distance, et accompagner les jeunes à distance (avec notamment la mise à disposition de livres, de jeux de sociétés...)

Une jeune est partie en septembre 2020 en Irlande, mais après sa période de quatorzaine, le pays a mis en place un confinement strict de 8 semaines, elle a donc fait le choix de revenir en France. L'ensemble des jeunes reste sur une expérience très positive du dispositif, certains ont quitté la France pour la première fois (même pris l'avion pour une 1ère fois) et ils ont tous avancé dans leur projet professionnel.

CONSORTIUM ERASMUS+
Inter régional des Missions Locales



Prêt au décollage pour Corentin et Noalan qui partaient pour 3 mois à Malte.



25 % de jeunes on un Niv III

75% de jeunes ont un Niv IV



25 % de femmes
75% d'hommes

100% des jeunes ont entre 18 et 21 ans



2 jeunes sont issus de Lillebonne

2 jeunes sont issus de Goderville



LA PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

«Tous concernés pour plus de sécurité»

(Slogan proposé et choisi en 2015, diffusé sur les PMV)

Comme chaque année, la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine a souhaité intégrer dans l'accompagnement global proposé aux jeunes, et dans l'esprit du continuum éducatif, la notion de prévention des risques routiers. Ainsi, différentes actions collectives ont été menées malgré un contexte sanitaire défavorable. Notre participation à la commission départementale des risques routiers renforce notre envie d'agir à ce sujet.

Le contexte sanitaire de l'année 2020 ne nous a pas permis de réaliser pleinement les actions initialement prévues. Toutefois, nous avons pu mettre en place avec le **centre de formation Centaure** situé à Bourg Achard deux journées de stage de Prévention des risques routiers financées par le Département de Seine-Maritime.

De même, durant la semaine Nationale des Missions Locales qui s'est déroulée du 12 au 21 octobre 2020, notre Mission Locale a participé, avec l'investissement actif de l'équipe et des jeunes du dispositif Garantie Jeunes, à un Challenge kilométrique. Ce temps fut l'occasion de proposer au public un atelier de sensibilisation à la mobilité douce, un atelier de réparation de cyclo et un atelier de conduite deux roues sur piste avec prévention des risques (vigilance face aux automobilistes, port du casque, entretien du cyclo, etc...) en collaboration avec le Garage Social Caux Seine Mobilité. Les deux journées au centre

CENTAURE ont regroupé au total 21 personnes, dont 17 jeunes. Comme chaque année, l'objectif de ces journées était de sensibiliser et de faire prendre conscience, au travers des échanges en salle et de la pratique sur circuit, des risques routiers. Anticipation, vitesse, comportement, adaptation mais aussi responsabilité et civilité alimentent chaque journée.

Interrogés via un questionnaire, à l'unanimité, les personnes estiment que la formation proposée répondait à leurs attentes. Celles - ci étaient diverses mais la moitié des personnes interrogées attendait de la journée de formation un accompagnement pour une meilleure maîtrise de la conduite face au danger. Les exercices sur piste visaient à répondre à ces attentes. Ils estiment être davantage vigilants, sur l'anticipation, les autres et les conditions météorologiques. Ils recommanderaient cette formation à leur entourage.

Cette formation a toute sa place dans la prévention des risques routiers. Au-delà de l'approche pédagogique, elle permet à chacun.e de découvrir et d'acquérir les conseils et techniques qui lui permettront d'adapter, voire de modifier son comportement au volant. Ces retours nous confortent dans le souhait de renouveler cette formation pour 2021 et de permettre à de nouvelles personnes de mieux se préparer aux risques pour mieux les éviter.

**Vous avez
de l'énergie
à revendre,
mais
gardez-en
un peu
pour vous.**

Dès les premiers signes de fatigue au volant, arrêtez-vous pour vous reposer pendant au moins vingt minutes.

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE
ENSEMBLE**

17

jeunes sensibilisés aux risques routiers

**On
ne voudrait pas
vous brider,
mais 
ce serait
bien
si vous pouviez
la boucler.**

La ceinture vous protège, ainsi que les autres passagers. Lors d'un choc à 50 km/h, une personne de 70 kg devient un projectile d'1,4 t

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE
ENSEMBLE**



SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT

PLATEFORME LOCALE DU SERVICE CIVIQUE

A chacun son Service Civique ...

L'objectif du service civique est de proposer aux jeunes une mission d'engagement auprès d'une structure d'accueil afin de pouvoir participer à des activités en lien avec un projet relevant de l'intérêt général. La plateforme locale prospecte, organise, présente des candidatures, administre et joue un rôle de conseil et de médiation.

En 2020, nous constatons une augmentation significative du nombre de jeunes et du nombre de structures s'engageant ensemble pour une ou plusieurs missions service civique.

Un travail important de prospection a été renforcé vers les associations, les collectivités territoriales afin de pouvoir développer les missions service civique sur notre territoire.

Les jeunes volontaires ont réalisé leur mission dans différents domaines, la solidarité, l'éducation pour tous, la santé et l'environnement. En moyenne le jeune effectue une mission de 7 mois, 24h/sem.

Les jeunes candidatent de plusieurs manières : sur le site national du service civique, sur nos réseaux sociaux et sont également orientés par les conseiller(ères) de la Mission Locale.

Dans le cadre de leur mission, les jeunes volontaires doivent participer à 3 jours de formation.

3 sessions de formations ont été organisées et animées par la Mission Locale et Caux Seine Agglo (Maison des compétences) afin de réunir l'ensemble des jeunes volontaires.

Nous abordons différents thèmes : l'engagement, droits et devoirs, les institutions, apprendre à valoriser son service civique et apprendre à formaliser ses compétences.

Nous organisons également une rencontre avec un(e) élu(e) de notre territoire pour échanger sur leur fonction.

Nous avons rencontré :

- Mme Sineau-Patry,
Conseillère Départementale,
- Mr Christophe Doré,
Maire de Bolbec
- Mr Fontanié,
ancien Maire de Goderville.

Ces rencontres sont toujours enrichissantes de part et d'autre.



Développement du Service Civique, Plan #1jeune1solution

Dans le contexte de crise sanitaire, afin d'aider les jeunes arrivés sur le marché du travail en septembre 2020, mais aussi ceux qui sont aujourd'hui sans activité ou formation, le gouvernement mobilise un budget de 6,7 milliards d'euros, soit un triplement des moyens consacrés aux jeunes

100 000 missions supplémentaires

de Service Civique sont prévues pour tous les jeunes qui souhaiteraient s'investir au service de l'intérêt général dans une association, une collectivité territoriale ou une administration.

De ce fait en 2021...

✓ La Mission Locale détachera une conseillère à temps plein principalement sur cette activité

✓ Nous augmenterons le nombre de missions Service Civique à **55 missions service civique**

✓ Nous développerons notre prospection dans les collectivités et les associations

✓ Nous Développerons la communication notamment sur nos réseaux sociaux, page Facebook, Instagram, LinkedIn.

LA GARANTIE JEUNES

Un accompagnement maintenu tout au long de l'année

Le dispositif

La Garantie Jeunes a pour objet « d'amener les jeunes vers l'autonomie par l'organisation d'un parcours d'accompagnement renforcé, vers et dans l'emploi ou la formation ».

La démarche combine accompagnement collectif, expériences répétées de mises en situation professionnelle sous toutes les formes possibles (stages, petits jobs, apprentissage), accompagnement individuel tout au long de l'année, avec une allocation mensuelle (497.01 euros en 2020, équivalant au RSA).

Une équipe dédiée composée de :

- 1 Chargée de projet coordination Garantie Jeunes.
- 1 Chargée d'accueil / administratif
- 4 Conseiller/ères
- 1 Conseiller chargé de la Relation entreprises

Depuis sa mise en place en 2015 sur notre territoire, ce sont plus de **1 300 jeunes** qui en ont bénéficié.

L'objectif pour 2020 était de 290 entrées Objectif atteint à 90%.

Un fonctionnement sans cesse revu pour maintenir le lien

Les collectifs se sont tenus majoritairement sur les sites de Lillebonne et Bolbec. Deux promotions ont également été accueillies à Yébleron et à Rives en Seine.

L'organisation des collectifs a été adaptée sur le fond et sur la forme pour respecter les mesures sanitaires (promotions restreintes de 10 jeunes maximum, occupation des salles limitée souvent à des demi-journées, accompagnement collectif sur les ateliers fondamentaux).

La structure à du mettre de côté des ateliers plus ouverts et notamment les interventions de partenaires extérieurs. Ont été maintenus, dans la mesure du possible, l'intervention de l'association Dram Bakus avec un atelier sur la Confiance en soi, du Centre de soins, d'accompagnement et de

prévention en addictologie (CSAPA), de Caux Mobilité Service.

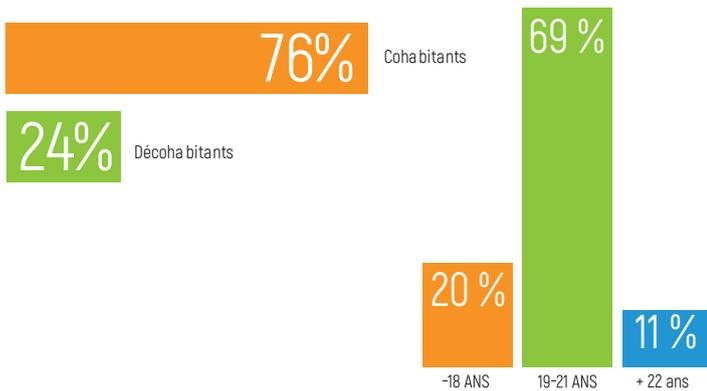
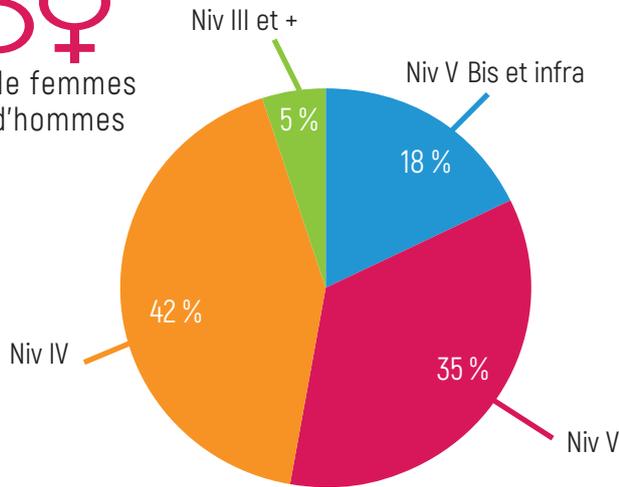
Les conseillers ont déployé tous leurs efforts pour maintenir le lien avec les jeunes, lien parfois indispensable pour des jeunes se retrouvant isolés et souffrant de la situation :

- Ateliers en visios
- Entretiens à distance
- Outils multimédias

La Relation entreprises, pour sa part, a également connu une période compliquée. Les entreprises fermées ou seulement concentrées sur le maintien de leur activité n'ont pas pu accueillir les jeunes en stages, ont réduit ou annulé parfois leurs projets d'embauche...Cependant le partenariat avec certaines agences d'emploi a permis des recrutements spécifiques.

TYPLOGIE DU PUBLIC EN GJ


43 % de femmes
57 % d'hommes



Durant l'accompagnement renforcé de la Garantie jeunes, le lien régulier établi avec les jeunes permet de mieux identifier leurs problématiques.

Les conseillers sont ainsi amenés à orienter certains jeunes vers des suivis spécifiques :

- Accompagnement psychologique [5 séances gratuites avec des Psychopraticiens au sein de la Mission Locale]
- Accompagnement vers et dans le logement avec le soutien du CLLAJ.
- Orientation vers le réseau de Parrainage.

SORTIE EN FIN DE PARCOURS GARANTIE JEUNES

86 %

des jeunes sont allés au terme du parcours d'un an

CDD

65
jeunes

CDI

13
jeunes

33

jeunes ont pu bénéficier d'un parrainage.

2

ont créé leur activité.



11 jeunes ont intégré une formation qualifiante

5 ont repris leur scolarité



7 sont en Service Civique

STAGES EN ENTREPRISE

199 JEUNES

ont effectué plus de
23000 heures de stage

PLAN PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI (PPAE)

TOUS LES JEUNES ORIENTES PAR POLE EMPLOI VERS LA MISSION LOCALE, ACCEPTES PAR CETTE DERNIERE ET DEMARRANT LEUR SUIVI DANS CE CADRE, SONT CONSIDERES EN DELEGATION DE PPAE*.

Le partenariat Pôle emploi - Mission locale

L'accord cadre de partenariat renforcé existe depuis le 10 février 2015 entre Pôle Emploi, le Conseil national des Missions Locales (CNML), l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) et l'Etat, reconduit chaque année par avenants. Le but est d'élaborer un diagnostic local partagé, afin de définir les coopérations et concourir à l'ob-

jectif commun de prise en charge de tous les jeunes :
- Mieux articuler les interventions de chaque entité afin de mieux répondre aux attentes des jeunes et des entreprises, à l'échelle des territoires de proximité.
- Permettre que tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans inclus, en demande d'emploi et d'insertion sur le territoire soient pris en charge par l'un ou l'autre des partenaires et, le cas échéant, par les deux, pour les conduire vers une insertion professionnelle durable.

Profil des jeunes demandeurs d'emploi orientés

Ce sont prioritairement les jeunes qui sont confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ils sont orientés suite au diagnostic de la situation du jeune effectué par les agences Pôle emploi de Lillebonne, Yvetot et Fécamp. Les jeunes non encore intégrés dans un dispositif doivent être acceptés par la ML et intègrent le dispositif d'accompagnement renforcé PPAE.

Typologies des jeunes acceptés dans le dispositifs PPAE

- Une parité des genres
- Principalement des jeunes majeurs, de niveau CAP à BAC et supérieur
- Des jeunes souhaitant s'orienter majoritairement vers le commerce, le transport logistique, l'hôtellerie restauration, l'animation.



297

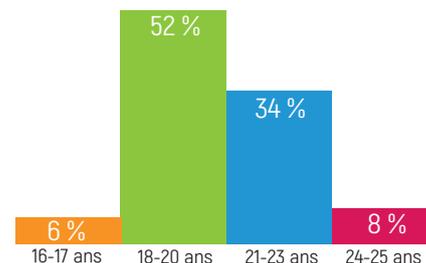
Jeunes Demandeur d'emplois Orientés par Pôle Emploi

244

Jeunes Demandeur d'emplois Acceptés dans le dispositif



50 % de femmes
50 % d'hommes

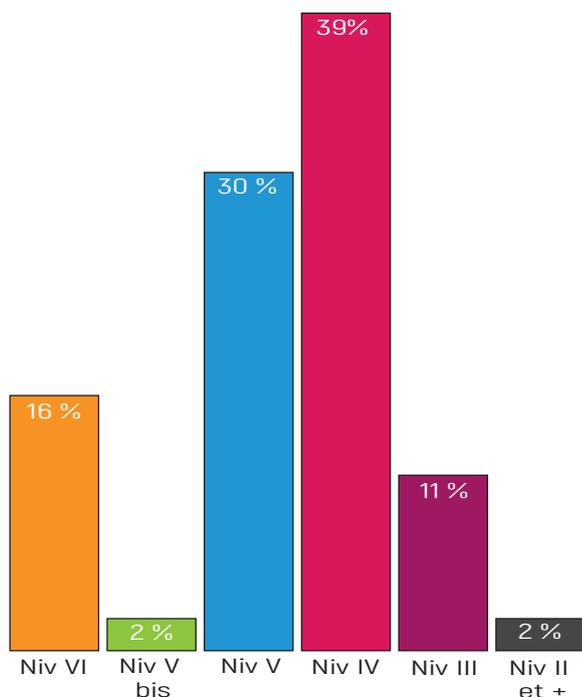


L'offre de service partenariale :

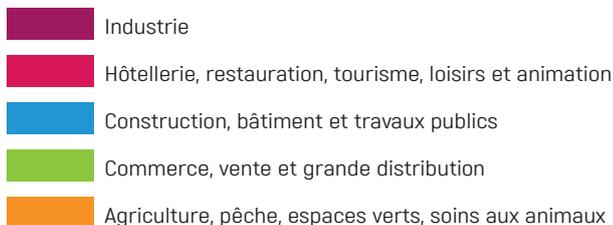
Elle doit permettre aux jeunes de bénéficier d'une combinaison des offres de service de Pôle Emploi et de la Mission Locale même s'ils ne sont accompagnés que par l'une des deux structures.

Elle doit privilégier la logique de parcours des jeunes en facilitant les passerelles dans une logique de concertation et de complémentarité.

RÉPARTITION PAR NIVEAUX DE DIPLOME DUDE



RÉPARTITION PAR MÉTIERS (CODE ROME)



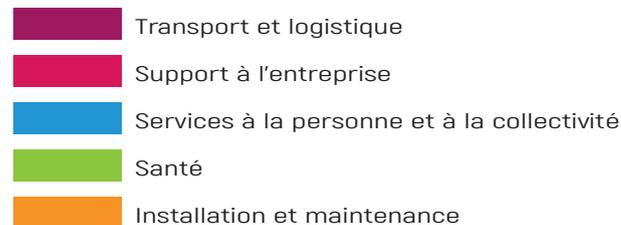
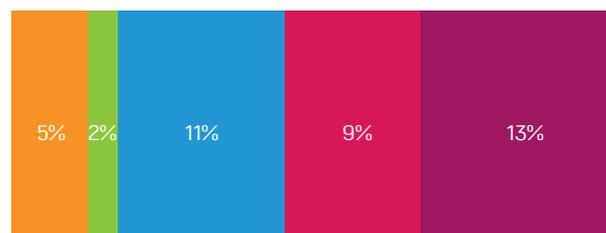
La poursuite du Partenariat renforcé en période de confinement [COVID-19] :

Pôle emploi et la Mission Locale ont adapté leur fonctionnement pour centrer la mobilisation des ressources sur les activités et services essentiels pour les usagers, tout en recherchant au maximum à maintenir la qualité du service.

- Maintien des échanges réguliers
- Partage du plan de continuité d'activités en agence
- Promotion et Développement des services à distance : les actes essentiels sur pole-emploi.fr ; les formations à distance ; les questions réponses sur la gestion des droits ; les entretiens en visioconférence

Le Pilotage du PPAE

Un suivi hebdomadaire des orientations et des acceptations PPAE est effectué par la conseillère Pôle Emploi affectée à la Mission Locale (envoi des indicateurs mensuels). Des comités techniques ont lieu et un comité de pilotage se réunit 2 fois par an avec les directions des 3 agences Pôle Emploi et de la Mission Locale.



RELATION ENTREPRISE

En 2020, La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine est restée en contact avec les entreprises du territoire, partenaires incontournables pour l'insertion des jeunes.

Malgré la situation sanitaire nous avons été en contact régulier avec 246 structures (au minimum 3 entretiens) souvent pour des suivis de PMSMP, de contrats aidés ou pour présenter des dispositifs.

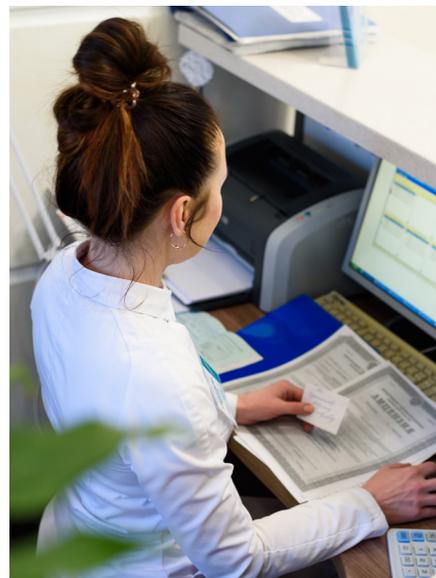
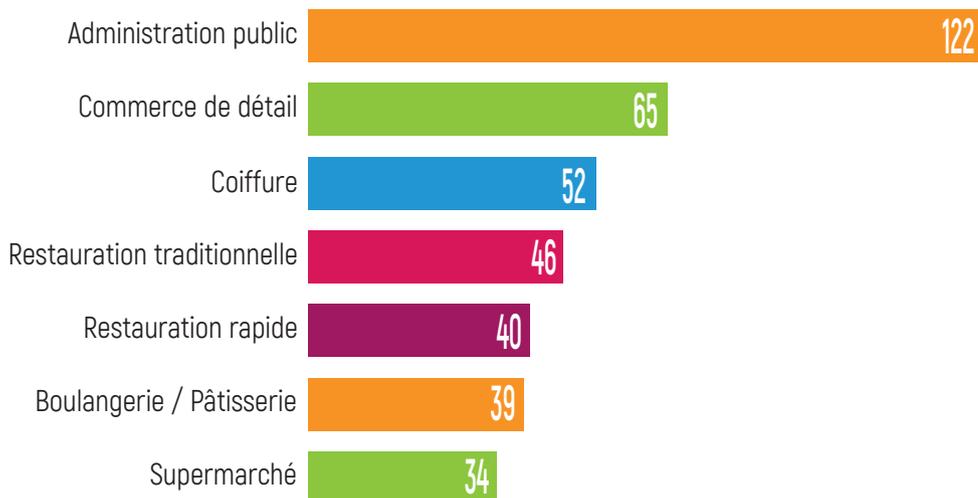
26 nouvelles entreprises ont été créées

La crise sanitaire a freiné fortement la prospection de nouvelles entreprises, nous nous sommes appuyés principalement sur les entreprises déjà partenaires.

De nombreuses offres d'emplois ont été récoltées, mais la Mission Locale a aussi été fortement impliquée sur la mise en place de 24 contrats (aide à la création de la fiche de poste, recherche des candidats et mise en relation).

Durant le confinement, la Mission Locale a été présente auprès des structures pour faire le relais des consignes et informer sur les aides mobilisables.

PALMARÈS DES STRUCTURES PRÉSENTES DANS LES FICHIERS :



PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES (PEC)

Vers une poursuite des contrats aidés

Depuis plus d'une décennie, la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine est prescripteur de contrats aidés. Le Parcours Emploi Compétence est entré en vigueur le 16 janvier 2018.

Avec cette refonte, l'accent est mis sur l'accompagnement de publics dans une situation de difficulté d'insertion dans l'emploi.

Les contrats auront une durée 12 mois, renouvelables dans la limite de 24 mois (soumis à condition), de 20h hebdomadaires et impliquent les 3 parties : l'employé, l'employeur et la Mission Locale.

La Mission Locale se porte garante de la montée en compétences du ou de la salarié(e) tout au long de son contrat.

Au préalable de la signature du contrat, les 3 parties détermineront les besoins en compétences du jeune, lui permettant, à terme, de développer son parcours professionnel et de prétendre plus efficacement à un poste pérenne dans le domaine souhaité.

En 2020, la Mission Locale a signé 32 PEC avec principalement des structures associatives (75%) et de moins de 50 salariés (78%) du territoire de la Mission Locale.

Les jeunes qui signent un PEC sont en majorité des femmes (71%) diplômées (70% ont un niveau Bac et plus) et mobiles (pratiquement 80% des jeunes en PEC ont le permis).

Pour la recherche des candidats nous diffusons l'offre à l'ensemble des jeunes inscrits à la ML puis nous proposons les candidats (tes) pouvant correspondre au poste.

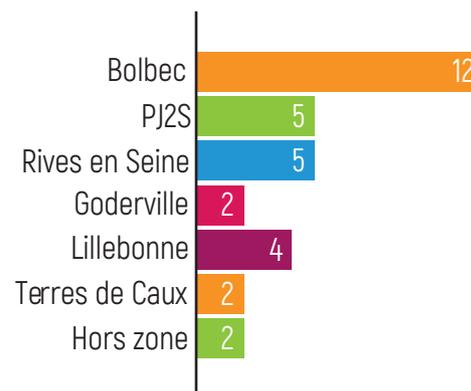
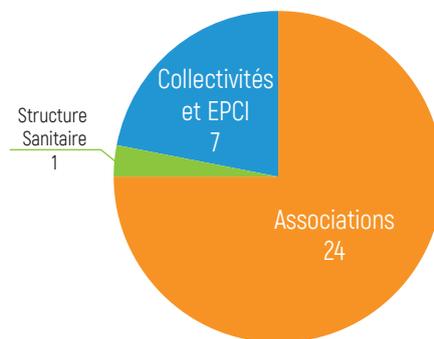
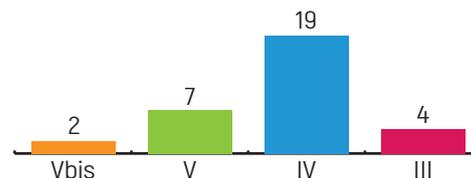
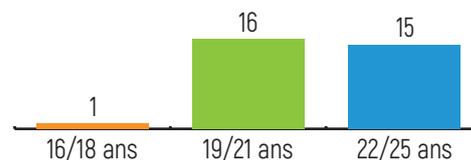
Cela reste donc un processus de recrutement où les structures vont privilégier soit les diplômés ou donner la chance pour une première expérience.

En 2020, les structures confrontées à la crise sanitaire ont continué à recruter des jeunes en PEC, la Mission Locale les a alors accompagné pour la mise en place des plans de formations.

EN CHIFFRES



28 % de femmes
72% d'hommes



PASSEPORTS VERS L'EMPLOI

Sport et Insertion : le match gagnant !

En 2020, La Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine a mis en place une action innovante « Passeports vers l'emploi » via l'initiative européenne pour la jeunesse (IEJ) financée par le Fonds Social Européen.

Cette action visait à proposer aux jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en scolarité (NEET) un accompagnement personnalisé et renforcé (individuel et collectif) permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour une immersion durable en entreprise.

Elle s'est déroulée en partenariat avec les agences d'emploi (LEADER Gruchet-le-Valasse, SOPRES Intérim, PJS) et l'association « le Sportif Citoyen » du Havre qui travaille sur l'accès à l'autonomie et le développement de la confiance en soi à travers une approche innovante sport et coaching collectif et individuel.

Ce projet a permis d'accompagner 53 jeunes du territoire

Dans un premier temps, la Mission Locale est sortie hors les murs et a réalisé des permanences dans les agences d'emploi pour présenter le projet aux jeunes de 16 à 25 ans n'ayant pas de propositions d'emploi. Les jeunes sont alors accompagnés

par la Mission Locale tout au long du parcours et peuvent bénéficier d'ateliers collectifs animés par le sportif citoyen ou les agences d'emploi. En effet, nous utilisons le sport Krav Maga (sport de combat) très prisé des jeunes afin de proposer des séances avec des objectifs pédagogiques précis. Nous mettons en corrélation ce qui se passe sur le tatami en lien avec le coaching collectif.

La pédagogie est destinée à mettre les participants en mouvement. Chaque action sur le tatami est transférable dans le monde professionnel mettant ainsi en évidence la transversalité des apprentissages.

Donner du sens aux apprentissages est indispensable, par exemple :

- Avoir confiance en soi
- Accepter le danger et gérer son stress
- Coordonner ses mouvements
- Travailler avec un partenaire et une équipe



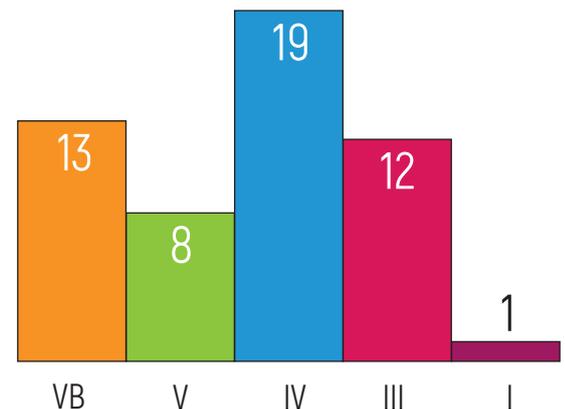
EN CHIFFRES



30 % de femmes
70 % d'hommes



-> Une majorité des jeunes accompagnés avait un niveau IV et plus (60%),



Les jeunes ont aussi participé à des ateliers organisés par les agences d'emploi :

Ateliers « connaissance du monde de l'intérim » :

Les jeunes souhaitent se diriger vers l'intérim mais ne connaissent pas le fonctionnement d'une agence, comment s'inscrire, quels contrats de travail existent (contrat de mission, CDI intérim...).

L'atelier permettra aux jeunes d'avoir une meilleure vision du fonctionnement mais aussi des métiers recherchés sur le territoire, des compétences requises, ils pourront ainsi mieux se positionner sur de futures missions.

Ateliers « sécurité au travail » :

Nous sommes sur un territoire fortement industrialisé et il est primordial de sensibiliser les jeunes sur ce thème. En effet, souvent par manque de préparation, des intérimaires ne respectent pas les consignes de sécurité et se mettent en danger.

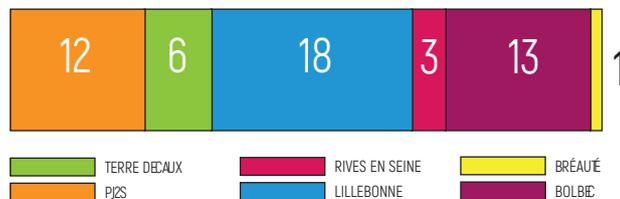
Ateliers « Connaissance des services du FASTT »

Ils sont nécessaire pour faciliter la vie quotidienne et professionnelle, recueillir de l'information sur l'accès au logement, les moyens de déplacement, la santé...

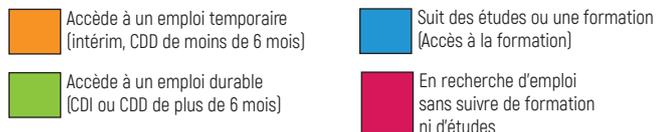
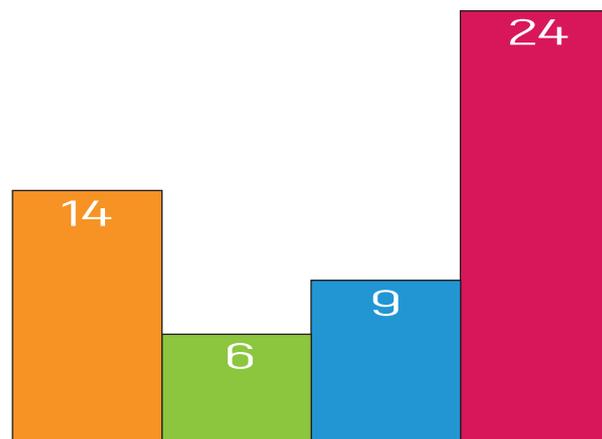
Durant les périodes de confinement, le conseiller a continué l'accompagnement à distance, avec de la visio mais aussi en mettant en place un groupe WhatsApp qui a permis de garder une dynamique et de répondre aux questions des participants.



58 % des jeunes sont issus des territoires de Lillebonne et de Bolbec



Malgré la situation sanitaire,
55%
des jeunes ont eu une solution
d'emploi ou de formation à la sortie
du dispositif.



JOBS SAISONNIERS - EDITION 2020

La montagne ça vous gagne !

Pour la cinquième année, la Mission Locale a participé au projet jobs saisonniers hiver en partenariat avec Caux Seine Développement, les MJC de Bolbec et Lillebonne et le PIJ de Rives en Seine.

Comme les années précédentes l'objectif était de préparer 18 jeunes pour participer au recrutement des villages club du soleil, en partenariat avec la Mission Locale d'Albertville (sur le site de Valmorel) et de participer au grand forum de la saisonnalité sur Albertville.

Pour créer une dynamique et préparer les jeunes au départ, nous avons organisé des ateliers avec l'association «Le Sportif Citoyen» autour de la pratique du Krav Maga associé à du coaching.

En parallèle, nous avons mis en place avec les partenaires des ateliers sur la préparation à la vie commune (les règles de vie), sur les CV et sur les entretiens d'embauche.

15 jeunes ont participé au projet.

Face à la crise sanitaire, les recrutements ont été réalisé en distanciel, nous avons donc modifié certains ateliers et préparé les participants aux recrutements en visio.

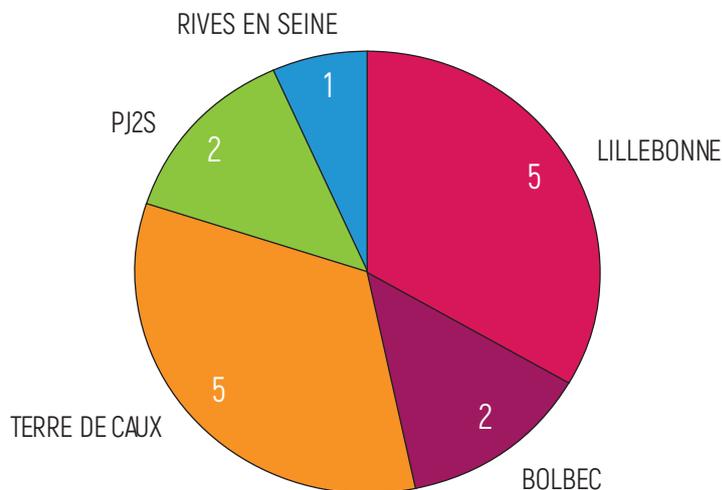
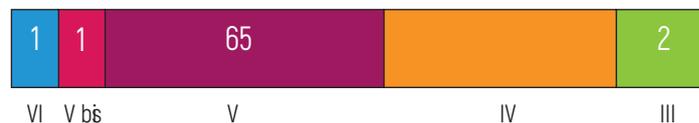
Finalement, les stations n'ont pas eu la possibilité d'ouvrir pour la saison d'hiver et les jeunes n'ont pas eu de propositions d'emplois.

Ils ont tous été recontactés, certains ont changé de projet, d'autres souhaitent toujours trouver un emploi saisonnier et ils ont intégré la Garantie Jeunes pour avoir une allocation et rechercher activement un emploi.

EN CHIFFRES



67 % de femmes
33 % d'hommes



PARRAINAGE

Je parraine, tu parraines, ils ou elles parrainent ...

Le parrainage est un accompagnement bénévole et personnalisé d'une durée maximum de 6 mois, réalisé par un parrain ou une marraine sur la base du partage de son expérience professionnelle et de son réseau.

Cet accompagnement apporte à un(e) jeune parrainé(e), les conseils et le soutien dans ses démarches professionnelles. La relation « parrain-marraine-jeune parrainé(e) » établit des passerelles entre le monde de l'entreprise et le jeune.

Elle propose une démarche complémentaire aux actions des conseillers Missions Locales.

En 2020, la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine a signé une convention avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) en Haute-Normandie pour 80 jeunes.

Objectif atteint : 80 jeunes ont intégré le réseau de parrainage.

Pour accompagner ces jeunes parrainés, le réseau est constitué de **46 parrains et mairaines** (29 hommes et 17 femmes).

Cette année, nous avons été confrontés à la crise sanitaire et au confinement.

L'animateur du réseau a sondé l'ensemble des parrains et mairaines pour vérifier s'ils étaient en capacité d'accompagner les filleuls à distance via de la visio. Plus de 70% des membres du réseau ont continué leur accompagnement.

Nous avons même démarré des parrainages en organisant des rencontres tripartites parrain-marraine/filleul (le)/conseiller (ère) via le logiciel « ZOOM ».

Comme les années précédentes :

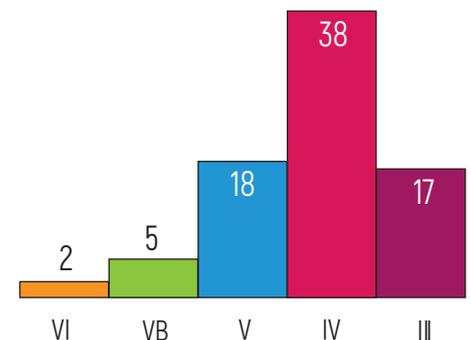
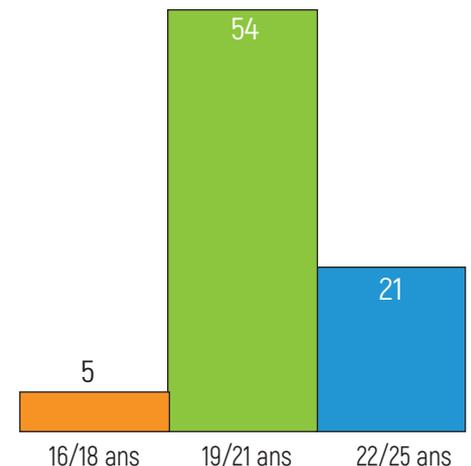
- une majorité des jeunes sont diplômés (55% ont un niveau IV et plus), même si nous constatons que la part des niveau V et infra est de plus en plus importante (notamment avec la présentation du dispositif lors des ateliers Garantie Jeunes).

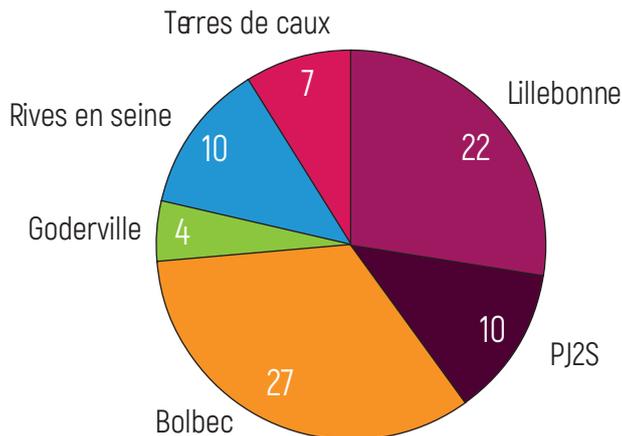
- Les jeunes parrainés sont souvent mobiles (65% ont le permis ou un moyen de locomotion) et un projet professionnel défini (principalement dans le domaine du tertiaire, de l'industrie et du sanitaire et social).

EN CHIFFRES



40 % de Femmes
60% d'hommes





Les membres du réseau de parrainage sont en majorité actifs (60%) et issus du domaine de l'industrie.

Cette année le réseau est resté assez stable, peu de départs mais aussi peu de nouveaux parrains et marraines. Une nouvelle fois, le contexte n'a pas permis de démarcher les structures pour trouver de nouveaux membres du réseau, et les salariés rencontrés préfèrent attendre la fin de la crise avant de s'engager.

L'animation du réseau

Ont été organisées :

- Une réunion de rentrée : Début janvier, une réunion pour faire un bilan de l'année 2019, faire un point sur l'année à venir et répondre aux questions des parrains et marraines.
- Une réunion de présentation du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du Pays de Caux Vallée de Seine (CLLAJ) et de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) en septembre.
- Une réunion avec l'animateur territorial Emploi Formation de La Région Normandie pour une présentation de la Charte d'engagement Région et du dispositif « jeunes diplômés »
- Des Interventions sur les groupes Garantie Jeunes : Les parrains et marraines interviennent régulièrement sur la Garantie Jeunes.

Le parrainage reste un des dispositifs les plus insérants puisque :

63%

des jeunes accompagnés ont une solution emploi, formation ou service civique

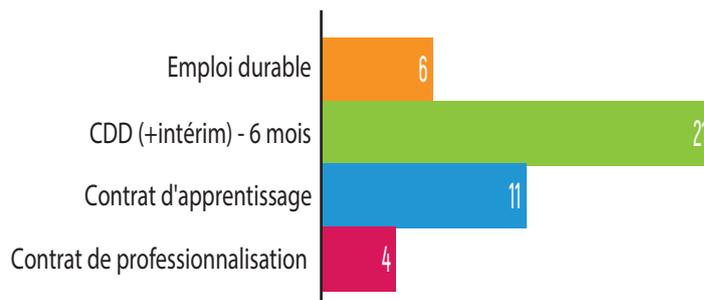
88 jeunes

sont sortis du réseau de parrainage en 2020
(42 femmes et 36 hommes)

cumul des sorties des jeunes entrées en 2019 et 2020

Dont 50%

des bénéficiaires sont sortis avec une solution emploi



7,82

Durée moyenne du parrainage (en mois)

5,01

Nombre moyen d'entretiens par jeune parrainé(e)

PERIODE DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PMSMP)

Un atout dans le parcours des jeunes

La Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) est un dispositif qui permet aux jeunes de passer un temps dans l'entreprise pour découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer un projet professionnel, ou encore initier une démarche de recrutement. Encadré par une convention, la PMSMP se réalise sous couvert du code du travail et en toute sécurité.

En 2020, 417 périodes d'immersion ont été réalisées par 278 jeunes principalement dans les secteurs du commerce, du service et du BTP, soit 50% de moins qu'en 2019. Les périodes de confinement dues au contexte sanitaire expliquent cette baisse significative.

Parmi les PMSMP réalisées, quasiment la moitié concernait de la confirmation de projet professionnel, suivi de près par la découverte.

Les secteurs d'activité les plus sollicités pour la réalisation de ces immersions professionnelles, comme en 2019, sont le commerce et la grande distribution.

D'autres secteurs ont permis aux jeunes de découvrir ou confirmer un projet : le bâtiment, les métiers de bouche et les services à la personne et aux collectivités.

Le contexte n'a cette année pas permis aux jeunes de réaliser autant d'immersion en hôtellerie restauration que l'année précédente.

Les PMSMP mises en place en vue d'initier une démarche de recrutement ont concerné 57 jeunes.

50% de ces jeunes ont signé un contrat avec l'entreprise à l'issue de leur immersion.

Cette immersion est un outil important car facilitateur dans la concrétisation du recrutement.

Ce dispositif reste donc un outil déterminant dans l'émergence de projets, l'accompagnement des parcours et l'accès à l'emploi.

EN CHIFFRES

417
PMSMP REALISEES

278
JEUNES CONCERNÉS

Objectif découverte du métier

147

objectif confirmation de projet

200

objectif initiation au recrutement

70

57
jeunes en initiation
recrutement

- 22 contrats en alternance
- 2 services civiques
- 3 CDD
- 1 CDI

61%
des PMSMP concernent le Commerce, le BTP et les services d'aide aux personnes



CLLAJ DU PAYS DE CAUX VALLEE DE SEINE



Notre mission : vous accompagner, vous informer, vous orienter vers et dans le logement !

Le Comité Local pour Le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), porté par la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine, a pour mission d'Accueillir, d'Informer et d'Orienter tous les jeunes de 16 à 30 ans quelque soit leur situation professionnelle sur la question du logement.

Depuis plusieurs années, le CLLAJ est conventionné par le Département de la Seine Maritime pour accompagner de manière renforcé les jeunes dans leur parcours d'insertion par le logement via le biais de [l'Accompagnement Social Lié au Logement Jeunes \(ASLLJ\)](#) mais il est également agréé par l'Etat pour mettre à disposition des jeunes en rupture d'hébergement des logements dits temporaire dans le cadre de [l'Allocation Logement Temporaire \(ALT\)](#).

Depuis 2020, le CLLAJ est habilité à accompagner les jeunes dans le cadre du dispositif [d'Accompagnement Social Lié au Logement](#), et du dispositif expérimental [Sortir Avec Toit](#).

Le CLLAJ, de par sa mission d'observation des jeunes, est amené à développer des projets répondant aux be-

soins du public jeune et du territoire. Depuis 2019, le CLLAJ développe un projet d'Habitat intergénérationnel en résidence autonomie afin de pallier au manque de petits logements sur notre territoire et de permettre l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Pour réaliser au mieux l'accompagnement des jeunes, l'équipe du CLLAJ s'est vu renforcée en 2020.

A ce jour, elle est composée d'une chargée de projet et d'une intervenante sociale (travailleurs sociaux diplômés CESH), d'une assistante administrative, et d'une salariée en contrat de professionnalisation qui poursuit des études dans le cadre d'un BTS ESF.

Chaque jeune souhaitant une information, une orientation sur le logement prend contact avec le CLLAJ ou la Mission Locale et obtient un RDV au plus proche de son domicile.

Un diagnostic est réalisé et en accord avec le jeune, nous travaillons ensemble sur la levée des freins pouvant faire obstacle à un accès au logement et l'accompagnons en ce sens.

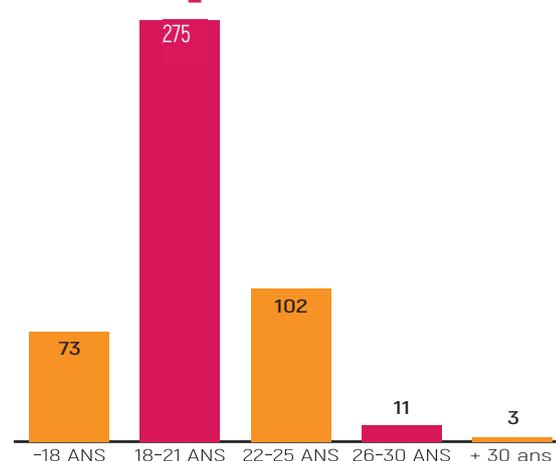
EN CHIFFRES

464
jeunes rencontrés

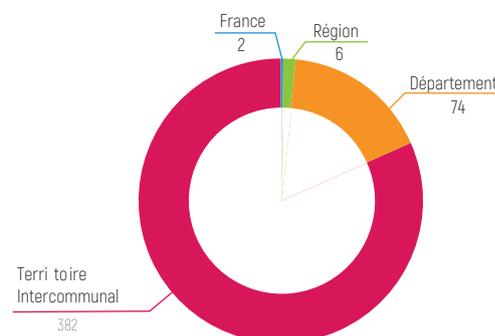
3832
contacts



55,4 % de femmes
44,6% d'hommes

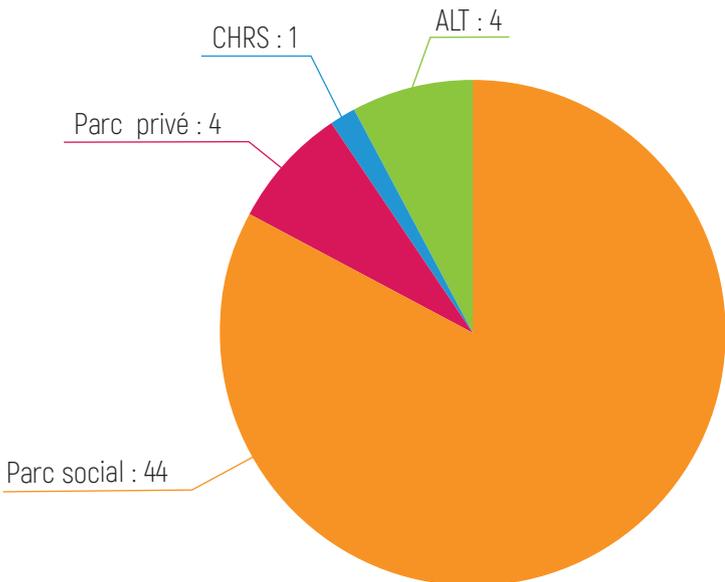


PROVENANCE DU PUBLIC





ACCÈS AU LOGEMENT



L'Accompagnement Social Lié au Logement

OBJECTIF :

Il est destiné à accompagner des ménages, sans condition d'âge, en difficulté face au logement (recherche, accès et maintien). Nous sommes habilités par le Département pour accompagner 14 ménages à l'année.

PROCÉDURE :

L'orientation des ménages se fait par le biais du chargé de mission logement du Département qui lors d'une commission FSL, étudie les demandes d'accompagnement, les valide ou les ajourne et oriente les mesures vers les associations agréées. Une fois l'accord reçu, le Travailleur Social prend contact

avec le prescripteur et une rencontre tripartite est réalisée, ce qui permet de faire un point sur la situation, contractualisé par le biais d'un contrat d'accompagnement et la réalisation d'un plan d'action qui récapitule les démarches à réaliser par chacun. Des rencontres tous les 15 jours sont réalisées de préférence au domicile du ménage. L'accompagnement est sollicité pour une durée de 6 mois, et elle peut être prolongée au besoin avec accord du Département.

CHIFFRES :

En 2020, nous avons pu accompagner 12 ménages par le biais de ce dispositif

L'Accompagnement Social Lié au Logement des Jeunes

OBJECTIF :

Accompagnement renforcé destiné à accompagner les jeunes âgés de 18 à 25 ans dans le cadre de leur recherche et l'accès au logement. Nous sommes conventionnés par le Département pour accompagner 40 ménages à l'année.

PROCÉDURE :

Le jeune est reçu en entretien par un travailleur social. Un diagnostic de sa situation est fait, et si nous soulevons un besoin d'accompagne-

ment, nous adressons une fiche d'évaluation au chargé de mission logement du Département pour solliciter un accompagnement. La durée de celui-ci est variable de 6 mois à 18 mois en cas de nécessité, et suivant l'accès au logement. Dès lors qu'un jeune accède au logement, nous l'accompagnons jusque 3 mois après son entrée

CHIFFRES :

en 2020, 40 ménages ont pu être accompagnés par le biais de ce dispositif

SORTIR AVEC TOIT

OBJECTIF :

Il a pour but d'améliorer l'accompagnement des sorties de dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de préparer une fin de prise en charge des grands mineurs et jeunes majeurs notamment en lien avec le logement. Il a une durée maximale de 18 mois. Ce dispositif s'adresse à des jeunes âgés de 17 à 19 ans inclus seuls et sans enfants dont le projet professionnel leur permet d'élaborer un projet logement. Le Département de Seine Maritime nous a habilité à accompagner 13 jeunes sur le territoire de l'UTAS entre Seine et Mer

PROCÉDURE :

A ses 17 ans, le jeune est reçu par l'Inspecteur Chargé de la Protection de l'Enfance (ICPE) pour faire le point sur son parcours et ses souhaits pour l'avenir. L'ICPE, en accord avec le

jeune, peut solliciter un accompagnement vers le logement auprès du Chargé de mission logement. Si le jeune valide ou non la demande, et dans le cas d'un accord, la fiche diagnostic est envoyée aux différents partenaires et un rendez-vous tripartite est réalisé. Après cela, des rencontres régulières avec le jeune sont réalisés et doivent permettre de travailler l'accès au logement en levant les freins relevés : administratifs, budgétaires... tout en maintenant le lien avec le référent emploi.

CHIFFRES :

En 2020, seuls deux jeunes nous ont été orientés et un(e) jeune a pu intégrer le dispositif (lancée du dispositif et réorganisation de l'Aide Sociale à l'Enfance) L'essor de ce dispositif est attendu en 2021.

Le projet « HABITAT INTERGENERATIONNEL EN RESIDENCE AUTONOMIE »

OBJECTIF :

Il a pour but de diminuer la vacance de petits logements au sein des résidences autonomie (RA) du territoire et de permettre aux jeunes qui débutent leur insertion professionnelle d'accéder à un petit logement équipé et meublé adapté à leurs ressources. Ce projet correspond à la loi d'Adaptation au Vieillessement de 2015 et au décret n°2016-696 du 27 Mai 2016 qui stipule que les résidences autonomie peuvent accueillir 15% de personnes « autre » en définissant un public jeune en situation de handicap, en situation de travail et/ou étudiants.

PROCÉDURE :

Un organisme de formation, un employeur et/ou un jeune... contacte le CLLAJ et, suite au diagnostic réalisé par le Tra-

vailleur Social, l'accès à un logement au sein d'une des RA lui ai proposé tout en mettant en avant la visée inter-générationnelle du projet. Si le jeune souhaite intégrer un logement, nous sollicitons le gestionnaire et constituons ensemble le dossier pour l'attribution de logement.

CHIFFRES :

En 2020, 4 résidences se sont engagés (La Freynaye, Rives en Seine, Yébleron et Seminor).

4 jeunes ont pu intégrer un logement meublé et équipé par le CLLAJ au sein d'une résidence autonomie.

D'autres nous rejoignent en 2021.

ACTION SANTE

JE PRENDS SOIN DE MA SANTE !

Dans le cadre de l'accompagnement global en Mission Locale, les conseillers (ères) en insertion sociale et professionnelles doivent être attentifs à l'ensemble des composantes du quotidien des jeunes qu'ils accompagnent. La santé en fait partie.

8 animations santé ont été menées avec le concours des Jeunes en Service Civique ML

En préambule, pour parler de la santé, nous utilisons un **photolangage**. C'est une méthode qui permet l'échange en facilitant la prise de parole de chacun. Chaque participant choisit une photographie et explique son choix au groupe. Nous replaçons la notion de santé ainsi que sa définition.

Pour permettre à chacun de réaliser un bilan, nous proposons l'examen de prévention en santé avec l'Institut inter-régional pour la santé (IRSA). L'accès à ce dispositif est simple, accessible, complet et gratuit. Une présentation des différents examens est effectuée. Les jeunes peuvent ensuite s'inscrire à ce bilan de santé.

Organisation de petits déjeuners équilibrés

Le petit-déjeuner est un repas important, il est indispensable à un bon équilibre alimentaire. Il nous permet de faire le plein d'énergie et de démarrer la journée.

Beaucoup de jeunes négligent ce repas, pour différentes raisons : les 2 prin-

cipales sont le manque de temps et l'impossibilité de manger tôt le matin. Des ateliers incluant étude des composantes du petit déjeuner, choix, achats et partage du petit déjeuner sont animés par une conseillère. La large gamme de produits achetés a démontré aux participants qu'il était aisé de diversifier son petit déjeuner et de varier les plaisirs.

De plus, des conseils ont été apportés pour aider les participants qui souhaitent changer leurs habitudes alimentaires.

Lors de ces animations, les jeunes ont pris conscience de l'importance de ce repas.

Kahoot sur la COVID 19

Au vu du contexte, nous avons souhaité parler de la covid19 sous un format ludique et convivial.

Nous avons utilisé un kahoot : application permettant de générer des questionnaires à choix multiple (QCM) interactifs.

Pour répondre aux questions, les jeunes utilisent leur téléphone portable et répondent aux questions facilement. Le Kahoot, est un outil idéal pour mobiliser l'attention des participants et constituer une bonne introduction aux échanges.

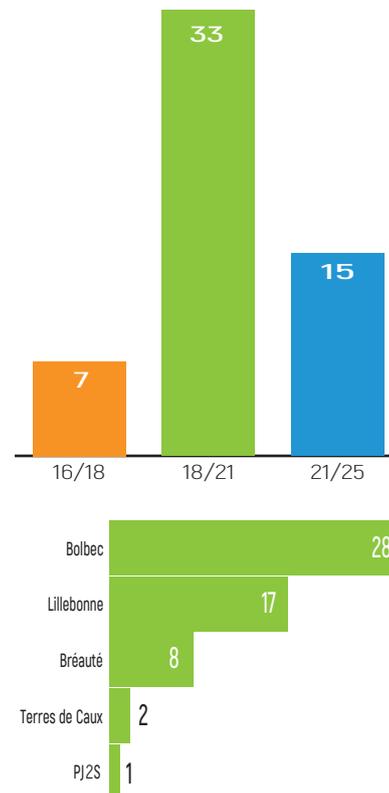
Par le biais des questions posées, nous abordons la maladie, les symptômes les plus fréquents, les gestes barrières... un ensemble d'informations essentiel, actualisé, qui consolide les connaissances des participants.

EN CHIFFRES



63.6 % de femmes
36.4% d'hommes

55 JEUNES
ONT PARTICIPÉ AUX ATELIERS SANTÉ



LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

RÉUSSIR SA VAE !

Le Point Relais Conseil V.A.E. (PRC) intervient en matière d'information et de conseil dans le cadre du dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience. Son intervention est en amont de la démarche de VAE. Un conseiller intervient à mi temps sur les sites de Lillebonne et Fécamp.

Le PRC est aussi identifié comme un lieu ressource où les candidats trouvent un interlocuteur, avec de l'information et du conseil. Il informe les salariés et actifs sur son rôle, le Conseil en Évolution Professionnelle et sur les Opérateurs de Compétences (OPCO).

Au cours de la 3ème édition de la « Semaine de la VAE en Normandie », le PRC a pu rencontrer :

- des représentants de l'Agglo pour aborder la thématique de «La VAE au service de la gestion des compétences»
- des demandeurs d'emploi autour de la thématique «La VAE

» dans le secteur de la logistique » Deux autres actions étaient prévues vers le monde de l'intérim et à destination des chantiers d'insertion. Ces actions ont été annulées suite aux obligations sanitaires. Comme en 2019, et malgré des relances, il n'a pas été possible d'organiser de rencontre avec les partenaires sociaux locaux.

Evolutions pour 2021 :

- Le PRC VAE poursuivra son activité pour la période de 2021 à 2024. Il a été retenu suite à un marché public passé par la Région Normandie et porté par la Mission Locale Caux Seine Austruherthe. Il s'adaptera aux attentes des orientations de la Région notamment avec la mise en place de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers.
- Le paysage du conseil, de l'orientation, de la formation est en constante évolution notamment depuis la Loi du 5 septembre 2018 pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » avec ses implications sur la formation, la VAE et les OPCA/OPCO et le compte personnel de formation.
- Analyse des répercussions sur les dispositifs temporaires d'aides des salariés et demandeurs d'emploi, suite à la crise de la COVID19 (ex : VAE Autonome avec financement Transition pro et CPIR prolongée jusqu'au 30/06/2021)

EN CHIFFRES

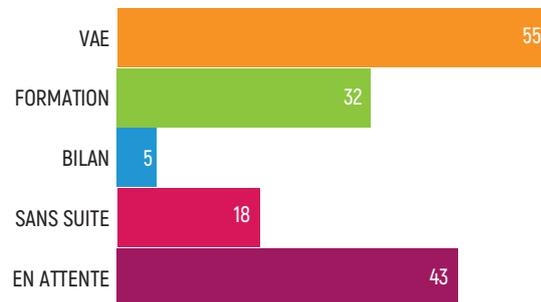


63.6 % de femmes
36.4% d'hommes

129

candidats sont domiciliés sur le territoire couvert par la ML (34 hors territoire)

Les orientations des candidats



Avec la COVID le Point Relais Conseil a mis en place un accueil « agile » à distance dans une version numérique pour 50% des candidats/tes

27

candidats en
distanciel

35

personnes avec maintien
d'un lien téléphonique

Plus de 90% des demandes de VAE sont centrées sur les activités de service [38.7%], industrie [12%], de support à l'entreprise et de commerce [10.5%], de logistique [6.35%] de santé et secteur de l'animation/Hôtellerie restauration [6.3%]

50%

des candidats sont en
situation professionnelle

50%

des candidats sont
demandeurs d'emploi

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 17/09/2020

LE BUREAU

Madame Marie-Françoise LOISON- Présidente
Madame Isabelle GEULIN - Vice-Présidente
Madame Christine DECHAMPS - Vice-Présidente
Monsieur Philippe LEROUX -Trésorier
Monsieur Pascal BAUDOUIN – Trésorier-adjoint
Monsieur Frédéric CARLIERE – Secrétaire
Monsieur Dominique ANNETTA – Secrétaire-adjoint
Madame Annic DESSAUX
Monsieur Jean-Louis MAURIN
Monsieur François LIANDRAT

COLLEGE DES ELUS

Pour les Etablissements Public Intercommunal

Madame Marie-Françoise LOISON, Caux Seine Agglo
Madame Linda HOCDE, Caux Seine Agglo
Madame Chantal DUTOT, Caux Seine Agglo
Monsieur Christian ABRAHAM, Caux Seine Agglo
Monsieur Kamel BELGHACHEM, Caux Seine Agglo
Madame Catherine RACINE, Caux Seine Agglo
Madame Annie DURECU, Communauté de Communes Campagne de Caux
Monsieur Frédéric CARLIERE, Communauté de Communes Campagne de Caux
Madame Isabelle GEULIN, Communauté de Communes Campagne de Caux

Pour les Mairies accueillant la Mission Locale

Madame Christine DECHAMPS, Mairie de Lillebonne
Madame Marie-Claude COLIN HERICHER, Mairie de Port Jérôme sur Seine
Madame Marie-Jeanne DEMOL, Mairie de Bolbec
Madame Annic DESSAUX, Mairie de Rives en Seine
Madame Sophie COUSIN, Mairie de Terres de Caux
Madame Séverine DALLA LIBERA, Mairie de Gruchet le Valasse

Pour la Région Normandie

Monsieur Didier PERALTA

COLLEGE DES SOCIO-ECONOMIQUES

Madame Marie-Ange CHICOT Chambre des métiers
Monsieur Jean-Luc VALENTIN C.FD.T
Madame Patricia FANNY C.G.T
Madame Isabelle AUTRIVE C.C.I.T
Madame Marie-Françoise BAILLEUL MEDEF
Monsieur Jacques LELOUARD Caux Seine Mobilité
Madame Nadine DEREPEER Leader Interim

COLLEGE DES ADMINISTRATIONS

Madame Catherine HENRY POLE EMPLOI
Madame Virginie HEURTEL DIRECCTE
Madame Léa DUFFY P.J.J.
Madame Charlette GALLOUET HABITAT 76
Madame Karine JOUAS CIO

COLLEGE DES ASSOCIATIONS ET DES PERSONNES QUALIFIEES

Monsieur Florent BUZARE M.J.C. Lillebonne, Madame Hélène BRIFFAULT CCAS de Port Jérôme, Monsieur Jean-Louis MAURIN EGEE, Monsieur Gervais GOUPIL AMPRESSE, Monsieur Pascal BAUDOUIN personne qualifiée, Monsieur François LIANDRAT personne qualifiée, Monsieur Dominique ANNETTA personne qualifiée, Monsieur Philippe LEROUX personne qualifiée

L'ORGANIGRAMME AU 31 MAI 2021



PRESIDENTE

Marie Françoise LOISON

DIRECTRICE

Julie GILBERT D'HALLUIN

DIRECTRICE ADJOINTE

Françoise PATRY

ACCOMPAGNEMENT

ACCUEIL/ACCOMPAGNEMENT

CHARGÉS D'ACCUEIL

Laura LEGER
Lolita CADIOT
Fabien CATELAIN
Isabelle GODEFROY
(MAD MJC Bolbec)

CONSEILLERS/ÈRES

Laura PREVOT
Patrick MALET
Séverine CATHOU
Samuel LEROUX
Sophie LEBRETON
Sandrine DURECU
(Remplacée par Stéphanie REAUX
pendant son arrêt)
Mylène LERICHE
Alicia GRANCHER
Elsa GAULT
(MAD PJ2S)

PROJET REPERAGE DES INVISIBLES

Korantin PINELLI

CONSEILLÈRE PÔLE EMPLOI

Miriam SAVALLE
(MAD Pôle Emploi)

GARANTIE JEUNES

CHARGÉE DE PROJET

Catherine LOISEL

CHARGÉS D'ACCUEIL

Alexis ANCIAUX
Véronique JACTA

CONSEILLERS/ÈRES

Emilie RENAULT
Jennifer LEFRANCOIS
Isabelle HATINGOIS
Rebecca HAGUE
Mailys DUVAL
Virginie DUVAL

POINT RELAIS CONSEIL VAE

Samuel LEROUX

POOL EMPLOI

CHARGÉ DE PROJET

Christophe SIMON

CONSEILLERS/ÈRES

Fabrice DOBBELAERE
Olivier DURAND
Marie LECOMTE

CONSEILLÈRE RÉFÉRENTE PLATEFORME SERVICE CIVIQUE

Emilie DUBOSC

CLLJ / LOGEMENT

CHARGÉE DE PROJET

Louise CONTEAUX

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Lolita CADIOT

CONSEILLÈRES ESF

Chloé LOGER
Alexia DEGRUGILLIER
(MAD GEIQ PLUS)

INFORMATION- COMMUNICATION-GESTION

ASSISTANTE FINANCIÈRE ET DE DIRECTION

Lydie ROGET

ASSISTANTE DE GESTION INFORMATIQUE ET REGISSEUR FAJ

Gwénaëlle BRASSE BEAUVAL

CHARGÉE DE COMMUNICATION

Estelle RUSOLEN

Au 31 Mai 2021

33 salariés pour 31,31 ETP

5 personnes mises à disposition
pour 2,95 ETP

2 jeunes en Service Civique

FORMATION DU PERSONNEL

« Le plan de développement des compétences rassemble des actions de formation pour développer l'entreprise, améliorer ses services, tout en veillant au parcours professionnel des salariés. Il a remplacé au 1er janvier 2019 le plan de formation. »
[Source Uniformation]

Durant l'année 2020, la Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine a mis à disposition de l'ensemble des salarié.e.s l'offre de formation régionale (plan de formation de l'ARML), a informé et accompagné sur le CPF, a développé des actions collectives.... En vue de permettre à chacun.e le développement de ses compétences professionnelles.

Ainsi ce sont **912 heures de formations qui ont été réalisées**, l'équivalent d'un demi équivalent temps plein sur l'année. Le contexte n'a pas permis de mettre en place davantage de formations. Nous espérons pouvoir mieux satisfaire aux souhaits des salarié.e.s et aux besoins de la structure pour 2021.

LES FINANCEURS



NOUS CONTACTER

MISSION LOCALE DU PAYS DE CAUX VALLÉE DE SEINE



Maison des Compétences - Parc d'activité du Manoir - 76170 LILLEBONNE
Tél : 02 35 38 19 89 - @: mission.locale@ml-lillebonnecauxseine.fr